



Nations Unies

**Huitième Conférence
des Nations Unies
sur la normalisation
des noms géographiques**

Berlin, 27 août-5 septembre 2002

Département des affaires économiques et sociales
E/CONF.94/3

Huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

Berlin, 27 août-5 septembre 2002



Nations Unies • New York, 2003

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

E/CONF.94/3
Publication des Nations Unies
Numéro de vente : E.03.I.14
ISBN 92-1-200259-5

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Organisation des travaux de la Conférence	1–15	1
A. Mandat	1	1
B. Ouverture de la Conférence	2–3	1
C. Participants	4	1
D. Élection du Président	5	1
E. Questions d'organisation	6–14	1
1. Adoption du règlement intérieur	6	1
2. Adoption de l'ordre du jour	7–8	1
3. Élection des membres du bureau autres que le Président.	9	3
4. Organisation des travaux	10–12	4
5. Pouvoirs des représentants à la Conférence	13–14	5
F. Documentation	15	5
II. Résumé des travaux de la Conférence	16–247	6
A. Séances plénières	16–119	6
B. Commission technique I (programmes nationaux)	120–160	19
C. Commission technique II (programmes techniques)	161–199	24
D. Commission technique III (programmes et échanges internationaux)	200–247	31
III. Résolutions adoptées par la Conférence		38
VIII/1. Promotion des noms géographiques utilisés par les groupes minoritaires et les autochtones ..		38
VIII/2. Pratiques relatives aux désignations toponymiques commémoratives		38
VIII/3. Groupe de travail sur la terminologie du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques		39
VIII/4. Groupe de travail sur les exonymes du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques		39
VIII/5. Réunions conjointes des divisions linguistiques/géographiques et des groupes de travail du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques		40
VIII/6. Intégration des données relatives aux noms géographiques dans les infrastructures nationales et régionales d'enregistrement des données spatiales		40
VIII/7. Formats et normes d'échange de données toponymiques		41

VIII/8.	Appui au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique	41
VIII/9.	Les noms géographiques en tant que patrimoine culturel.	42
VIII/10.	Procédures de collecte des données toponymiques	42
VIII/11.	Groupe de travail sur la prononciation des noms géographiques.	43
VIII/12.	Normalisation des noms de pays	43
VIII/13.	Romanisation des noms géographiques thaïs.	44
VIII/14.	Romanisation des caractères cyrilliques serbes.	44
VIII/15.	Appui à la formation et aux publications.	44
VIII/16.	Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et vingt-deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques	45
VIII/17.	Motion de remerciements	45
Annexes		
I.	Liste des participants	47
II.	Règlement intérieur	69
III.	Ordre du jour provisoire de la neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques	77
IV.	Liste des documents.	79

Chapitre premier

Organisation des travaux de la Conférence

A. Mandat

1. La huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques s'est tenue au Ministère des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne à Berlin, du 27 août au 5 septembre 2002, conformément à la décision 1998/221 du Conseil économique et social, en date du 23 juillet 1998, et à sa résolution 1999/9 du 26 juillet 1999.

B. Ouverture de la Conférence

2. Le Directeur de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a ouvert la Conférence et fait une déclaration.

3. Otto Schily, Ministre de l'intérieur de la République fédérale d'Allemagne, Sergei Ordzhonikidze, Secrétaire général adjoint et Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, Gunter Pleuger, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, et Klaus Wowereit, maire-gouverneur de Berlin et Président de la deuxième Chambre fédérale, ont pris la parole.

C. Participants

4. La Conférence a réuni des représentants de 88 États Membres et d'un État non membre de l'Organisation des Nations Unies, de deux institutions spécialisées, d'une organisation intergouvernementale et de quatre organisations scientifiques internationales et 39 observateurs. La liste des participants figure à l'annexe I.

D. Élection du Président

5. À sa 1re séance plénière, le 27 août, la Conférence a élu Président, par acclamation, Klaus-Henning Rosen, qui a prononcé un discours de bienvenue.

E. Questions d'organisation

1. Adoption du règlement intérieur

6. À sa 1re séance plénière, le 27 août, la Conférence a adopté le règlement intérieur provisoire publié sous la cote E/CONF.94/2 et Corr.1 (voir annexe II).

2. Adoption de l'ordre du jour

7. À la même séance, la Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire (E/CONF.94/1), tel que corrigé. L'ordre du jour adopté était le suivant :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président de la Conférence.

3. Questions d'organisation :
 - a) Adoption du règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Élection des membres du bureau autres que le Président;
 - d) Organisation des travaux;
 - e) Pouvoirs des représentants à la Conférence.
4. Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la septième Conférence.
5. Rapports des divisions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques sur la situation dans leur division et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la septième Conférence.
6. Réunions et conférences :
 - a) Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques;
 - b) Réunions et programmes divisionnels et interdivisionnels;
 - c) Réunions, conférences et colloques nationaux sur la toponymie;
 - d) Réunions, conférences et colloques internationaux sur la toponymie.
7. Mesures prises ou proposées pour assurer l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.
8. Avantages économiques et sociaux de la normalisation nationale et internationale des noms géographiques.
9. Normalisation nationale :
 - a) Collecte des noms sur le terrain;
 - b) Traitement des noms dans les services compétents;
 - c) Traitement des noms dans les régions multilingues;
 - d) Structure administrative des organismes nationaux de toponymie;
 - e) Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs.
10. Exonymes.
11. Rapports sur les programmes destinés à faciliter la prononciation des noms.
12. Fichiers de données toponymiques :
 - a) Procédures de collecte des données;
 - b) Éléments de données requis;

- c) Normes et formats pour le transfert de données toponymiques;
 - d) Systèmes de traitement automatique des données;
 - e) Comptabilité et structure des systèmes;
 - f) Nomenclatures nationales;
 - g) Autres publications.
13. Sites Web toponymiques.
14. Terminologie de la normalisation des noms géographiques.
15. Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté :
- a) Politiques, procédures et coopération;
 - b) Détails communs à deux pays au moins.
16. Systèmes d'écriture :
- a) Romanisation;
 - b) Transcription dans un système d'écriture non latin;
 - c) Graphie des noms empruntés à des langues non écrites.
17. Enseignement et pratique en matière de toponymie et coopération internationale :
- a) État actuel de l'enseignement et de la pratique;
 - b) Stages de formation à la toponymie;
 - c) Échanges de conseils et de renseignements;
 - d) Échanges de personnel;
 - e) Assistance technique;
 - f) Coopération avec des organismes nationaux;
 - g) Coopération avec des organisations internationales;
 - h) Coopération avec des moyens d'information.
18. Noms de pays.
19. Préparatifs de la neuvième Conférence.
20. Adoption des résolutions rédigées durant la Conférence.
21. Adoption du rapport de la Conférence.
22. Clôture de la Conférence.
8. À la même séance, la Conférence a approuvé les annotations à l'ordre du jour provisoire [E/CONF.94/MISC.1 (anglais seulement)].

3. Élection des membres du bureau autres que le Président

9. Également à sa 1^{re} séance plénière, la Conférence a élu le bureau suivant :
- Vice-Présidents :*

David Munro (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Atoui Brahim (Algérie)

Rapporteur :
Brian Goodchild (Australie)

Rédacteur en chef :
Helen Kerfoot (Canada)

4. Organisation des travaux

10. À la même séance, la Conférence a approuvé le projet d'organisation des travaux figurant dans le document E/CONF.94/MISC.2 (anglais seulement), constitué trois commissions techniques et élu les représentants ci-après membres des bureaux :

Commission I

Président :
Naftali Kadmon (Israël)

Vice-Président :
Hans Ringstam (Suède)

Rapporteur :
Peter Jordan (Autriche)*

Normalisation nationale [point 9 et points subsidiaires a) à e)]

Exonymes (point 10)

Commission II

Président :
Randall Flynn (États-Unis)

Vice-Président :
Botolv Helleland (Norvège)

Rapporteuse :
Isolde Hausner (Autriche), aidée par Felicia Akinyeme (Nigéria)

Fichiers de données toponymiques [point 12 et point subsidiaires a) à g)]

Sites Web toponymiques (point 13)

Terminologie de la normalisation des noms géographiques (point 14)

Commission III

Président :
Ferjan Ormeling (Pays-Bas)

Vice-Président :
Peeter Päll (Estonie)

Rapporteuse :
Caroline Burgess (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande)

* Leon Dillon (États-Unis d'Amérique) a terminé le travail du Rapporteur après le départ de M. Jordan.

du Nord)

Rapports sur les programmes destinés à faciliter la prononciation des noms (point 11)

Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté [point 15 et points subsidiaires a) et b)]

Systèmes d'écriture [point 16 et points subsidiaires a) à c)]

Enseignement et pratique en matière de toponymie et coopération internationale [point 17 et points subsidiaires a) à g)]

Noms de pays (point 18)

11. Les points 1 à 8 et 19 à 22 ont été examinés en séance plénière.

12. Le Président a annoncé le décès récent d'anciens membres du Groupe d'experts des noms géographiques des Nations Unies (GENUNG), à savoir H. A. G. (Bunny) Lewis (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Josef Breu (Autriche), Ferjan Ormeling Snr (Pays-Bas), Jean-Paul Drolet (Canada) et Jerzy Kondracki (Pologne). Il a été convenu que de telles annonces seraient faites à chacune des prochaines conférences.

5. Pouvoirs des représentants à la Conférence

13. La Commission de vérification des pouvoirs, composée du Président, des deux Vice-Présidents, du Rapporteur et du Secrétaire exécutif adjoint, s'est réunie le 3 septembre 2002 pour examiner les pouvoirs des représentants à la Conférence.

14. À la 6e séance plénière, le 3 septembre, la Commission a fait savoir qu'elle avait trouvé les pouvoirs de tous les représentants en bonne et due forme.

F. Documentation

15. La liste des documents présentés à la Conférence figure à l'annexe IV.

Chapitre II

Résumé des travaux de la Conférence

A. Séances plénières

Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la septième Conférence (point 4)

16. La Conférence a examiné le point 4 de l'ordre du jour (Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la septième Conférence), de sa 2e à sa 6e séance, les 27 et 28 août et le 3 septembre 2002, et a entendu des exposés sur les rapports suivants.

17. La Conférence a pris note du rapport de la République de Moldova (E/CONF.94/CRP.1).

18. Le rapport du Mozambique (E/CONF.94/CRP.3) faisait état des progrès accomplis dans l'élaboration du dictionnaire géographique du Mozambique et de l'appui apporté par le Canada à la mise en place d'une base de données et d'une nomenclature toponymique couvrant tous les noms géographiques mozambicains. Le Mozambique en est au dernier stade de l'établissement d'une autorité nationale chargée des noms géographiques.

19. Le rapport du Qatar (E/CONF.94/CRP.4 et Add.1) indiquait que l'État du Qatar avait mis en route un vaste projet de collecte, d'harmonisation et d'enregistrement des noms géographiques du pays. La première phase de ce projet consistait à recueillir des données sur le terrain et la seconde à intégrer les noms dans une base de données puis de les regrouper par catégorie, d'harmoniser leur orthographe et de les romaniser. Une nomenclature toponymique nationale a été élaborée.

20. Le rapport de la Pologne (E/CONF.94/CRP.10 et Add.1) évoquait les changements organisationnels qui étaient intervenus en Pologne, la nouvelle édition des directives toponymiques en anglais et en russe, les travaux entrepris afin d'arrêter les noms officiels des localités et objets physiographiques et de normaliser les hydronymes en vue de mettre au point une nomenclature toponymique nationale détaillée, de même que les changements d'appellation, les nouvelles lois applicables aux lieux habités et la création d'une page Web.

21. Le rapport du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (E/CONF.94/CRP.4 et Add.1) parlait de la restructuration administrative qui avait eu lieu en Angleterre, en Écosse et au pays de Galles et de la nouvelle réorganisation qui devait avoir lieu. L'Ordnance Survey, administration nationale chargée de la cartographie, avait revu sa politique relative aux noms géographiques pour les cartes topographiques et recommandé la normalisation de l'orthographe des noms géographiques dans tous ses produits.

22. Le rapport de l'Australie (E/CONF.94/CRP.21 et Add.1) résumait le plan stratégique et le rôle du Comité national des noms géographiques et traitait plus particulièrement des campagnes de sensibilisation, de la double dénomination des noms de lieu aborigènes et des nouvelles directives en cours d'élaboration. Le Comité national devait se réunir à Townsville (Queensland) en mars 2003.

23. Le rapport de la Chine (E/CONF.94/CRP.23 et Add.1) annonçait la mise en place d'un nouveau cadre juridique pour les noms de lieu qui avait renforcé les travaux réalisés pour arrêter ou modifier les noms de lieu, en respectant les vues des populations locales. Il évoquait également les changements de noms, les nouveaux signes toponymiques, la normalisation des noms des édifices et l'établissement du dictionnaire des noms géographiques de la République populaire de Chine. La base nationale de données sur les noms géographiques était en train d'être systématiquement consolidée par le Ministère des affaires civiles et le Système d'information géographique (SIG) d'être développé. La Chine poursuivait son programme de formation à tous les aspects de la toponymie.

24. Le rapport verbal du Myanmar concernait les cartes et les nomenclatures toponymiques, la transcription, la prononciation et les modifications d'appellation. Le Myanmar s'intéressait à la formation et à l'assistance technique et envisageait de créer un comité permanent des noms géographiques conformément aux résolutions des Nations Unies.

25. Le rapport de la Jordanie (E/CONF.94/CRP.24) indiquait les changements qui avaient été apportés au Comité national des noms géographiques, la publication d'atlas mondiaux et scolaires et la composition, les fonctions et les pouvoirs du Comité national et contenait des listes de nouvelles appellations et les noms des divisions administratives de la Jordanie.

26. Le rapport de l'Allemagne (E/CONF.94/CRP.28 et Add.1) évoquait les réunions du Comité permanent des noms géographiques (StAGN), la nomenclature toponymique de l'Allemagne, une base de données sur les noms géographiques européens, un répertoire des toponymes de l'Antarctique en langue allemande, des directives toponymiques et d'autres publications; de même que les noms géographiques et l'infrastructure nationale relatives aux données spatiales, une base de données sur la prononciation à l'intention de l'Association allemande de radio et télédiffusion, l'organisation de la huitième conférence et des expositions techniques qui lui étaient associées, les excursions techniques et la formation à la toponymie. Deux réunions « Geonames » avaient eu lieu en 2000 et en 2001.

27. Le rapport de l'Autriche (E /CONF.94/CRP.51 et Add.1) parlait de la série de cartes nationales et indiquait que le Comité toponymique du Burgenland avait annoncé l'adoption de nouvelles règles concernant les noms des minorités croates et hongroises. Un nouveau CD-ROM de la base de données sur les noms géographiques de l'Autriche a été produit en mars 2001; il constitue la nouvelle nomenclature toponymique de l'Autriche.

28. Le rapport verbal de la Yougoslavie a annoncé qu'il s'agissait de la première conférence à laquelle ce pays assistait et du premier rapport qu'il présentait depuis sa démocratisation. Des observations ont été faites concernant les noms géographiques, les enquêtes réalisées au moyen du système GPS, une association cartographique et un comité pour la géomatique yougoslave. La modification des noms en Yougoslavie était une question complexe et délicate. La coopération était nécessaire pour régler toutes les questions en suspens avec un maximum de respect pour toutes les parties intéressées.

29. Le rapport de la France (E/CONF.94/CRP.56) se référait à la normalisation des noms géographiques, à la publication de cartes, à la base toponymique et à une liste de tous les noms de pays et de capitales de pays en français et dans les autres

langues officielles locales. La version française de la plaquette d'information du GENUNG avait été publiée.

30. Le rapport de la Suisse (E/CONF.94/CRP.57) se référait à la base toponymique des cartes à l'échelle 1/25 000. En 2001, la base de données contenait 190 000 noms géographiques, y compris 154 000 noms de lieu ou de détails en Suisse même.

31. Le rapport de l'Italie (E/CONF.94/CRP.58 et Add.1) décrivait les structures ayant trait aux noms géographiques en Italie, la mise à jour des principes de toponymie, le répertoire concis des noms géographiques italiens, un inventaire des exonymes, un glossaire multilingue des objets géographiques, et la version italienne de la plaquette du GENUNG. Une page Web officielle serait bientôt disponible.

32. Le rapport de la Suède (E/CONF.94/CRP.67) évoquait les changements législatifs concernant les noms de lieu, une base de données des noms de lieu suédois, les modifications apportées au site Web existant et les travaux en vue de l'introduction de nouvelles orthographes pour les noms saami. Les nouvelles publications disponibles concernaient les noms du registre des biens immobiliers et les questions relatives à la loi sur les anciens monuments et découvertes.

33. Le rapport de la Lituanie (E/CONF.94/CRP.68 et Add.1) mentionnait la collecte et la normalisation des noms de lieu, les travaux de la Commission linguistique, les programmes de cartographies et de relevés, les dictionnaires, les bases de données et les listes officielles de noms. Les noms de lieu étrangers avaient également été transcrits en langue lituanienne.

34. Le rapport de la Grèce (E/CONF.94/CRP.69) évoquait les structures administratives de détermination des noms géographiques et la collecte des noms géographiques en Grèce. Les odonymes et microtoponymes, les noms des objets maritimes et sous-marins et le programme national de cartographie y étaient également évoqués.

35. Le rapport de la Finlande (E/CONF.94/CRP.72 et Add.1) indiquait que les principaux événements survenus ces cinq dernières années avaient été la publication de principes directeurs à l'intention des responsables de la toponymie dans les zones bilingues, la création d'un registre des noms géographiques et la tenue de séminaires, d'ateliers et d'un congrès onomastique.

36. Le rapport de l'Estonie (E/CONF.94/CRP.79 et Add.1) rendait compte des travaux du Conseil estonien des noms de lieu, des mesures prises pour reconnaître et enregistrer les noms en langues minoritaires, de la publication de nouvelles cartes et de relevés et du registre national des noms de lieu et sa base de données. Un nouveau dictionnaire des noms géographiques étrangers avait aussi été publié.

37. Le rapport de la République islamique d'Iran (E/CONF.94/CRP.82) contenait des renseignements sur les nombreuses activités menées dans le cadre des programmes de cartographie et la collecte des noms géographiques, leur enregistrement par les services compétents et l'élaboration de la nomenclature toponymique nationale. Une conférence sur les noms géographiques pour l'Iran avait été tenue en 2002 et les travaux se poursuivaient concernant la base de données, les comités de spécialistes et un site Web toponymique.

38. Le rapport verbal de la Turquie indiquait que le Ministère de l'intérieur était l'autorité habilitée à normaliser les noms géographiques. Une liste à jour des zones résidentielles était désormais incluse dans la nomenclature toponymique et une

partie de cette nomenclature avait été communiquée à l'Organisation des Nations Unies.

39. Le rapport d'Israël (E/CONF.94/CRP.84 et Add.1) prenait note de l'absence de modification apportée à la romanisation de l'hébreu, de la transcription de l'hébreu en arabe, des travaux sur les cartes numériques et le système d'information géographique national avec ses versions monolingue et bilingue, de la formation à la toponymie et du cadastre tridimensionnel d'Israël. Israël a également commencé d'incorporer les noms de villes et de villages arabes dans une base numérique triscripturale.

40. Le rapport de l'Afrique du Sud (E/CONF.94/CRP.91) indiquait qu'en application de la loi sur le Conseil sud-africain des noms géographiques de 1998 (loi No 118 de 1998), le Comité national des noms de lieu avait été remplacé par le Conseil sud-africain des noms géographiques et que désormais la population sud-africaine avait la possibilité de donner son opinion sur les noms géographiques du pays. De nouveaux fonctionnaires avaient été nommés; des politiques et objectifs avaient été adoptés; les travaux avaient commencé en vue de la mise en place d'une nouvelle base de données et l'examen des noms existants avait commencé.

41. Le rapport des États-Unis d'Amérique (E/CONF.94/CRP.94 et Add.1) évoquait les activités relatives aux noms réalisées aux États-Unis depuis la septième Conférence, l'examen des principes, des politiques et des procédures, les bases de données sur les noms et leur mise à jour, les noms étrangers et les noms d'objets géographiques sous-marins ainsi que la formation à la toponymie. Il indiquait aussi que le but recherché était de normaliser pas de réglementer.

42. Le rapport du Japon (E/CONF.94/CRP.95) notait qu'il n'y avait pas d'autorité unique chargée de normaliser les noms géographiques au Japon. Les noms géographiques relatifs aux zones résidentielles et aux détails naturels étaient harmonisés et les travaux se poursuivaient s'agissant des noms géographiques maritimes et de l'Antarctique. Une nouvelle base de données sur les noms géographiques avait été mise en place.

43. Le rapport de Vanuatu (E/CONF.94/CRP.96) portait sur les statistiques nationales, le programme cartographique gouvernemental de Vanuatu et une proposition de mise au point d'une nomenclature toponymique nationale.

44. Le rapport de la Namibie (E/CONF.94/CRP.103) indiquait que le pays n'avait pas d'autorité chargée des noms, mais qu'un atelier sur les noms de lieu avait été organisé en 1998. Le Gouvernement avait terminé ses délibérations sur la structure de l'autorité namibienne des noms géographiques qu'il se proposait de créer.

45. Le rapport de l'Irlande (E/CONF.94/INF.5) évoquait les deux formes de noms – irlandaise et anglaise – qui existaient dans le pays, les remaniements administratifs récents, l'Ordnance Survey irlandais, le bureau des noms de lieu, les nomenclatures toponymiques et la base de données sur les noms géographiques.

46. Le rapport du Chili (E/CONF.94/INF.6) mentionnait le dictionnaire chilien des noms géographiques, les nouvelles publications, le transfert numérique des données relatives aux noms, un projet de dictionnaire des noms de lieu latino-américains avec les noms anglais, espagnols et portugais et les activités de normalisation des noms géographiques du Chili.

47. Le rapport du Pérou (E/CONF.94/INF.78) évoquait l'Institut géographique national, les deux langues officielles, le quechua et l'espagnol, et les efforts de normalisation des noms et de publication de nomenclatures toponymiques. De nombreux noms péruviens n'existaient toujours que sous forme orale et devaient être enregistrés.

48. Le rapport du Liban (E/CONF.94/INF.7) parlait du programme de cartographie, des noms en arabe et en français, de la romanisation et de la mise à jour récente des cartes grâce aux données satellites. La Direction des affaires géographiques de l'armée libanaise (DAG) avait à titre d'expérience de normalisation tenté d'établir une liste des noms approuvés et nommerait un comité spécial chargé des questions de normalisation.

49. Le rapport de la Jordanie (E/CONF.94/INF.8) se référait au Comité national des noms géographiques, à la Jordanie dans l'atlas mondial, à l'atlas scolaire et aux noms d'édifices et noms administratifs jordaniens. Il donnait également de nombreuses précisions sur le Comité national des noms géographiques.

50. Le rapport de la Hongrie (E/CONF.94/INF.10) mentionnait le comité hongrois des noms géographiques, les décisions prises par le comité entre 1998 et 2002, l'importance de l'orthographe dans la transcription des noms géographiques et les directives toponymiques hongroises.

51. Le rapport du Canada (E/CONF.94/INF.13) décrivait les objectifs et les programmes nationaux du Canada, les changements structurels administratifs/politiques intervenus au Canada, les publications, les bases de données et les sites Web. Les nouvelles politiques et les changements d'orientation étaient évoqués de même que les noms municipaux et les chevauchements en matière de noms de rue, les noms à connotation injurieuse, les désignations commémoratives et la toponymie et le patrimoine.

52. Le rapport de l'ex-République yougoslave de Macédoine (E/CONF.94/INF.71) indiquait que le Gouvernement avait formé un groupe de travail pour fixer les noms géographiques, que l'institut linguistique travaillait à la normalisation nationale des 300 000 toponymes et que les noms et les cartes existaient désormais sous forme électronique. La romanisation de l'alphabet cyrillique avait été achevée et adoptée par une résolution. Une question d'ordre a été soulevée par la délégation grecque concernant l'utilisation des noms de pays officiels de l'ONU dans les rapports. Le Président a fait une déclaration sur l'importance de l'utilisation des noms de pays officiels de l'ONU.

53. Le rapport du Maroc (E/CONF.94/INF.76) évoquait les relevés cartographiques précis du pays à différentes échelles, les noms géographiques occupant une place importante dans le patrimoine social et culturel du pays, les noms géographiques arrêtés par les autorités supérieures, l'organisation de la première conférence nationale sur la toponymie et la reconnaissance de l'importance de la toponymie par la population marocaine.

54. Le rapport du Cambodge (E/CONF.94/INF.30 et Corr.1) mentionnait les activités relatives aux noms géographiques entreprises au Cambodge depuis 1991, les nomenclatures toponymiques nationales, le système de codification nationale, le Comité national des noms géographiques et la romanisation de l'alphabet khmer. Il contenait des informations sur la transcription, les noms officiels des provinces et des municipalités, ainsi qu'une demande d'assistance technique.

55. Le rapport de l'Espagne (E/CONF.94/INF.31) se référait aux progrès accomplis dans l'harmonisation des noms des entités locales, à la responsabilité du choix des noms au sein des communautés autonomes et à la responsabilité de l'État dans le choix des principaux noms, ainsi qu'aux progrès et problèmes de la normalisation. Une commission des noms géographiques était en cours d'établissement en 2002.

56. Le rapport des Pays-Bas (E/CONF.94/INF.32) décrivait les progrès faits dans la normalisation des noms aux Pays-Bas, donnait une liste d'exonymes et mentionnait une base de données toponymiques pour la minorité de langue frisonne. Il évoquait aussi les nomenclatures toponymiques, la loi sur l'enregistrement des noms géographiques, la normalisation des noms et des numéros de rue et les stages de formation à la toponymie.

57. Le rapport de l'Algérie (E/CONF.94/INF.37) contenait des observations sur l'autorité toponymique algérienne, les guides toponymiques, la compilation d'une base de données sur les noms et l'harmonisation des noms et les systèmes d'écriture en Algérie, ainsi que sur les publications, les réunions et les conférences et le système de transcription utilisé en Algérie.

58. Le rapport de la Lettonie (E/CONF.94/INF.40) abordait la question des progrès et des problèmes de la normalisation des noms, mentionnait la nécessité de mettre en place un programme national de normalisation des noms géographiques et une autorité capable de coordonner les efforts des différentes entités chargées des noms géographiques en Lettonie, évoquait la collaboration entre les cartographes et les spécialistes des noms de lieu, la mise au point de nouvelles cartes riches en toponymie lettone, l'enregistrement des noms, les indexes de cartes, la base de données électronique sur les noms géographiques de la Lettonie, la normalisation des noms de lieu dialectaux et les exonymes.

59. Le rapport de la Thaïlande (E/CONF.94/INF.42 et 63) mentionnait les noms approuvés par le Comité national des noms géographiques, le travail accompli par le sous-comité de la normalisation des noms et les directives pour les correcteurs de cartes et autres correcteurs. Il mentionnait aussi la nomenclature toponymique des noms géographiques thaïlandais et le système de romanisation du thaï.

60. Le rapport du Viet Nam (E/CONF.94/INF.44) indiquait que le pays participait pour la première fois à la Conférence. Il donnait une idée générale de la situation du pays et des systèmes d'écriture et caractéristiques uniques de la langue concernant les noms géographiques. Il mentionnait aussi l'administration chargée des noms géographiques au Viet Nam et la normalisation et les principes de sélection des noms géographiques. Le Viet Nam faisait appel à l'Organisation des Nations Unies et aux autres pays présents à la Conférence pour qu'ils l'aident à se doter de son propre programme de noms géographiques.

61. Le rapport de la Malaisie (E/CONF.94/INF.54) donnait des précisions sur la base de données de la nomenclature toponymique nationale, l'établissement de comités d'État chargés des noms et la normalisation des noms et la nomenclature toponymique nationale sous forme numérique. L'établissement d'un comité national des noms géographiques chargé de coordonner les fonctions des comités d'État avait été proposée et était en cours d'approbation.

62. Le rapport de Chypre (E/CONF.94/INF.56) faisait le point sur les travaux concernant les noms géographiques entrepris à Chypre depuis 1950, le Comité

permanent chypriote pour la normalisation des noms géographiques, la loi sur les noms de lieu, la romanisation, les directives toponymiques, les noms de pays et leur capitale, les odonymes et le programme de travail. Il mentionnait des conférences et réunions et des stages de formation dans le domaine de la toponymie. La Turquie a fait des observations au sujet du rapport et exprimé son point de vue sur Chypre. Chypre a fait remarquer que le rapport concernait la République de Chypre reconnue par l'Organisation des Nations Unies.

63. Le rapport de la Roumanie (E/CONF.94/INF.57) indiquait que la Roumanie était un des membres fondateurs du GENUNG et qu'elle avait participé à toutes les conférences des Nations Unies. Il contenait des informations concernant la nomenclature toponymique nationale qui en était au stade de la mise au point finale avec environ 45 000 noms, les dictionnaires toponymiques, les atlas roumains et les exonymes. Une attention particulière y était accordée à la reconnaissance officielle récente de l'écriture des langues des minorités ethniques dans les localités où ces minorités représentaient plus de 20 % de la population. Il se référait aussi à la Commission roumaine de normalisation des noms géographiques, organe consultatif relevant de l'académie roumaine. Le représentant de la Hongrie s'est félicité de l'adoption de la nouvelle loi sur les noms minoritaires et a offert d'échanger des informations pertinentes.

64. Le rapport de la Fédération de Russie (E/CONF.94/INF.58) évoquait la loi fédérale russe sur le choix des noms des objets géographiques, les travaux en cours de normalisation des noms géographiques de la Fédération de Russie et les réalisations de la Commission des noms géographiques de même que la transcription des noms, la coopération internationale et les réunions organisées.

65. Le rapport de la Slovénie (E/CONF.94/INF.65) abordait la question des mesures prises par la Slovénie pour uniformiser à l'échelon national la collecte des noms sur le terrain et leur traitement dans les services compétents, des noms dans les zones multilingues, de l'autorité nationale des noms et des exonymes. Des directives toponymiques et une nomenclature toponymique concise avaient été publiées. Un site Web (<<http://www.gov.si/kszi>>) avait été créé et différentes publications produites.

66. Le rapport de l'Ouganda (E/CONF.94/INF.69) donnait des informations générales sur le pays, les cartes et l'ancienne nomenclature toponymique. Il parlait aussi des objectifs, des réalisations et des problèmes existants et évoquait la formation qui faisait défaut et la création d'une autorité des noms géographiques qui était envisagée. La représentante de l'Ouganda a exprimé sa gratitude au nom des organisations gouvernementales participantes aux organisateurs pour le stage de formation qui s'était tenu parallèlement à la Conférence.

67. Le rapport de Madagascar (E/CONF.94/INF.70) évoquait la représentation de Madagascar, le Comité national de 1973 et la révision et normalisation des noms de 2001, de même que la base toponymique. La représentante a également exprimé ses remerciements aux organisateurs du stage de formation.

68. Le rapport de la République populaire démocratique de Corée (E/CONF.94/INF.74) faisait état des progrès faits dans plusieurs domaines y compris la normalisation des appellations politico-administratives, le dictionnaire des noms de lieu, la nomenclature toponymique sous forme numérique, les publications et la transcription des noms étrangers.

69. Le rapport de l'Ukraine (E/CONF.94/INF.81) décrivait les changements structurels et organisationnels intervenus en Ukraine qui avaient débouché sur la création d'une agence chargée de coordonner la normalisation des noms géographiques et un projet de loi concernant les noms géographiques, ainsi que la collecte des noms sur le terrain, la romanisation, les bases de données toponymiques et les exonymes.

70. Le rapport de la Nouvelle-Zélande (E/CONF. 94/INF.83) mentionnait le conseil géographique néo-zélandais, la révision de la loi relative à ce conseil, les noms maoris et les changements de fonctions du conseil chargé des noms. La collecte des noms maoris et le remplacement des noms européens par des noms maoris étaient des questions qui prenaient une importance croissante.

71. Le rapport de la Norvège (E/CONF.94/INF .79) se référait à la loi sur les noms de lieu, à la normalisation nationale, aux autorités chargées des noms, à la collecte des noms sur le terrain et à la formation toponymique en Norvège, ainsi qu'aux nomenclatures toponymiques, aux exonymes et aux noms dans les zones multilingues et à la Société norvégienne d'étude des noms.

72. Le rapport verbal du Soudan évoquait la Commission nationale de 1978 sur les noms géographiques, le Comité permanent de 1996, les problèmes linguistiques et les progrès faits dans la normalisation des noms.

73. Le rapport de la Guinée (E/CONF.94/INF.90), pays qui participait depuis peu aux conférences sur la normalisation des noms, donnait des informations détaillées sur le pays et sur l'origine du nom de la Guinée. Il n'y avait pas d'autorité chargée des noms en tant que telle, la création de bases de données avait commencé et les noms figurant sur les cartes avaient été répertoriés. Il y avait des problèmes linguistiques importants mais la normalisation des noms était importante pour le développement du pays. Le représentant de la Guinée a exprimé ses remerciements aux organisateurs du stage de formation et demandé à bénéficier d'une assistance technique et d'une formation de la part de l'Organisation des Nations Unies et des États Membres à la Conférence.

Rapports des divisions du Groupe d'expert des Nations Unies sur les noms géographiques sur la situation de leur division et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la septième Conférence (point 5)

74. La Conférence a examiné le point 5 de son ordre du jour (Rapports des divisions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques sur la situation de leur division et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la septième Conférence) à sa 4e séance, tenue le 28 août 2002, et a entendu la présentation des rapports ci-après.

75. Selon le rapport de la Division nordique (E/CONF.94/CRP.40 et Add.1), les travaux de normalisation des noms de lieu, de recherche, d'éducation et de formation onomastiques, d'établissement de bases de données toponymiques et de désignation des noms de lieu dans les régions multilingues de Finlande se sont poursuivis.

76. Le rapport de la Division États-Unis/Canada (E/CONF.94/CRP.44) a fait état des réunions de la Division, de ses accords de coopération, des travaux liés à la définition de nouveaux principes, politiques et procédures, d'un colloque sur les

nomenclatures toponymiques numérisées, des échanges de données électroniques et des applications sur les sites Web.

77. Selon le rapport de la Division francophone (E/CONF.94/CRP.55), il s'agissait de la dernière-née des divisions du GENUNG et de récents travaux avaient été consacrés à son établissement. Le programme est défini dans ses grandes lignes sur le site Internet de la division et les travaux se poursuivent sur les exonymes et les noms de pays en français.

78. La Division romano-hellénique (E/CONF.94/CRP.60) a analysé dans son rapport sa coopération avec la Division francophone, ses réunions ainsi que son programme de travail et ses activités connexes. La Division romano-hellénique a signalé qu'une erreur s'était glissée sur la liste des États membres qui figure dans son rapport de division (E/CONF.94/CRP.60/Corr.1 et 2).

79. La Division balte (E/CONF.94/CRP.64) a évoqué dans son rapport les réunions qu'elle a tenues sur le site Web, la coopération interdivisionnelle et les activités de normalisation des noms géographiques menées dans divers pays représentés au sein de la Division.

80. La Division de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique Sud-Ouest (E/CONF.94/CRP.66) a signalé dans son rapport que certes, elle n'avait pas tenu récemment de réunions mais que la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique avait néanmoins contribué à promouvoir ses objectifs, que des plans en faveur d'une nouvelle nomenclature régionale avaient été élaborés et que la formation à la toponymie avait été encouragée.

81. La Division néerlandophone et germanophone (E/CONF.94/INF.52) a signalé que ses membres avaient participé à ses travaux, réunions et activités, aux deux colloques qu'elle a tenus sur la toponymie ainsi qu'aux préparatifs de la huitième Conférence des Nations Unies. Il a également été question dans le rapport du stage de formation à la toponymie, organisé du 12 août au 6 septembre 2002.

82. La Division de l'Europe orientale et de l'Asie septentrionale et centrale (E/CONF.94/INF.62) a indiqué dans son rapport qu'elle avait tenu deux réunions à Moscou et à Minsk et qu'elle s'employait également à assurer la normalisation des noms géographiques chez ses pays membres.

83. La Division de l'Asie du Sud-Ouest (sauf les pays arabes) a signalé qu'une réunion régionale s'était tenue à Téhéran en juillet 2002 et exposé ses vues sur un secrétariat permanent, un bulletin d'information, une page Web, un projet de stage de formation, la transcription, les normes et la promotion des objectifs du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (GENUNG).

84. La Division de l'Afrique de l'Ouest a noté dans son rapport oral que le groupe était à présent constitué et qu'il s'était réuni lors de la Conférence. Le Nigéria assurera la présidence de la Division et la Guinée le secrétariat.

85. La Division de l'Europe du Centre-Est et du Sud-Est (E/CONF.94/INF.43) a indiqué dans son rapport qu'elle avait tenu trois réunions depuis la dernière conférence, qu'elle disposait d'un site Web (<<http://www.gov.si/kszi>>) et que sa présidence était actuellement assurée par la République tchèque. Une réunion conjointe a été organisée avec le Groupe de travail sur les nomenclatures et les fichiers de données toponymiques.

86. Il a été question de la composition des divisions, et notamment d'une note indiquant que les États-Unis d'Amérique faisaient partie de la Division de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique Sud-Ouest en raison de certains de leurs territoires.

87. La Division de l'Amérique latine a fait observer dans son exposé oral qu'elle s'était fait représenter aux dernières réunions et conférences, mais qu'à Berlin, ses membres avaient décidé de relancer les activités de la Division dans le cadre des travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques. Un représentant du Venezuela fera office de coordonnateur de la Division à titre temporaire.

88. Dans son rapport oral, la Division de l'Afrique australe a fait remarquer qu'elle avait été inactive mais s'était réunie à Berlin pour relancer ses activités toponymiques. Nombre de ses pays membres ont des problèmes toponymiques. Elle a décidé d'élire des représentants de l'Afrique du Sud et du Mozambique comme Président et Vice-président, respectivement, et de confier le secrétariat à l'Afrique du Sud. La Division se réunira à nouveau dans une semaine à Berlin pour voir comment aider ses pays membres.

Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques [point 6 a)]

89. La Conférence a examiné les points subsidiaires a) à d) du point 6 de l'ordre du jour (Réunions et conférences) à sa 6e séance, le 3 septembre 2002.

90. Le secrétariat du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques a présenté un rapport sur les Statuts et le règlement intérieur du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (E/CONF.94/CRP.2), qui définit les buts, les principes, les attributions et la composition du Groupe d'experts tels que les a approuvés la dix-neuvième session. Les divisions et le règlement intérieur sont exposés sommairement en annexe. Cette nouvelle composition fait une place à la Division francophone, mais ne contient pas de modification des Statuts et du règlement intérieur.

91. Le Président du Groupe d'experts a remercié le Vice-Président d'avoir présidé la dernière session du Groupe et élaboré le document susmentionné sur les Statuts et le règlement intérieur. Il a également exposé oralement le bilan de son mandat en mettant l'accent sur les réunions des divisions, les stages de formation, les publications, les documents et les nouveaux défis à relever, notamment les demandes d'assistance émanant de certains pays. Il a exprimé sa gratitude au Vice-Président, au Rapporteur ainsi qu'aux autres membres du Bureau et aux experts du Groupe pour leur aide et leur coopération.

Réunions et programmes divisionnels et interdivisionnels [point 6 b)]

92. Le représentant de l'Allemagne a présenté le rapport du deuxième Colloque international sur les noms géographiques, GeoNames 2000 (E/CONF.94/CRP.34 et Add.1) ainsi que le programme et le rapport détaillés qui ont été établis. Soixante-dix-sept spécialistes ont participé à ce colloque dont le succès a été immense et 25 rapports y ont été présentés. Le représentant du Royaume-Uni s'en est félicité et a remercié l'Allemagne d'avoir organisé ce colloque exceptionnel.

93. Le représentant de l'Allemagne a également présenté le rapport du Séminaire international sur les exonymes d'une durée de deux jours, GeoNames 2001 (E/CONF.94/CRP.35 et Add.1), tenu à Berchtesgaten (Allemagne) en octobre 2001,

avec 22 participants. Les détails du déroulement de ce séminaire sont consignés dans le rapport.

Réunions, conférences et colloques nationaux sur la toponymie [point 6 c)]

94. Le représentant des États-Unis d'Amérique a parlé du Conseil des organisations des noms géographiques (E/CONF.94/CRP.46). Créé depuis 1998, il compte des membres dans tous les États, États associés et territoires des États-Unis et services du Gouvernement fédéral. Il se réunit tous les ans pour promouvoir la normalisation, la coopération, l'échange de données d'information, de documents et de rapports au niveau national. Ceux qui se rendent à la conférence annuelle peuvent présenter des rapports et participer aux travaux.

95. Le représentant de la Finlande a présenté un rapport sur les noms de lieu – la mémoire des lieux (E/CONF.94/CRP.75 et Add.1) – consacré au thème des Journées du patrimoine européen organisées en Finlande en 1999. Le rapport évoquait le vif intérêt que suscitaient actuellement en Finlande la planification toponymique et l'importance des noms de lieu dans un environnement urbain. Les organisateurs avaient produit des publications, écrit des articles et participé à des émissions télévisées consacrées à ce thème et réalisé une vidéo sur la toponymie.

96. Le représentant du Maroc a présenté un exposé oral sur les Journées du patrimoine organisées au Maroc, notamment sur Ibn Battoutah, le célèbre savant et géographe marocain. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) prévoit d'inviter les États membres à la célébration d'une Journée internationale en l'honneur d'Ibn Battoutah le 24 février 2004.

97. Le représentant d'Israël a présenté un document (E/CONF.94/CRP.85) reconnaissant la décision d'honorer Avraham Biran, le savant israélien et chef de file de la toponymie nationale en Israël. Il s'est vu décerner le prix Israël, une haute distinction conférée chaque année par l'État d'Israël.

98. Le représentant de l'Algérie a présenté un rapport (E/CONF.94/INF.34) détaillant les six réunions régionales et nationales tenues en Algérie depuis la septième Conférence. Celles-ci visaient à sensibiliser les membres locaux à l'importance de la normalisation, des noms de lieu, de la toponymie, de l'onomastique, des toponymies régionales, de la recherche, de la linguistique et de la translittération.

Réunions, conférences et colloques internationaux sur la toponymie [point 6 d)]

99. Le représentant du Canada a présenté un rapport sur la conférence de l'Association cartographique internationale (E/CONF.94/INF.14). Des rapports ont été établis et un séminaire, des expositions et une session de conférence consacrés aux noms géographiques, aux frontières et à la qualité organisés pour sensibiliser les participants à l'importance des noms géographiques.

100. Le représentant de la République de Corée a présenté un rapport (E/CONF.94/INF.45) sur une série de séminaires internationaux sur l'appellation des mers. Huit séminaires avaient été organisés et une cinquantaine de rapports présentés en l'espace de quatre ans. Les séminaires étaient parrainés par la Society for the East Sea. Il est à signaler une observation du Japon.

101. Le représentant du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord a présenté un rapport (E/CONF.94/INF.91) sur la tenue du trentième Congrès géographique international prévu à Glasgow en août 2004. Des propositions sur la tenue d'une session sur les noms géographiques seront recueillies lors du Congrès.

102. Le représentant de l'Allemagne a analysé le document de conférence (E/CONF.94/INF.92) sur l'exposition technique correspondant à un nouveau concept introduit lors de cette conférence. L'exposition comportait trois volets (thématique, national et commercial). Grâce notamment à des pauses-café et à des exposés organisés sur place, les organisateurs ont pu ainsi susciter l'intérêt des visiteurs. Il y aura aussi une exposition lors des conférences de l'Association cartographique internationale prévues en 2003, de l'Union géographique internationale en 2004 et du Conseil international des sciences onomastiques prévu en 2005; on prévoit en outre de graver l'exposition sur CD-ROM. Vingt-trois pays ont participé à l'exposition et le coordonnateur a remercié l'ensemble des auteurs et coordonnateurs des différents thèmes. Le rapport a également cité les lauréats du concours organisé dans le cadre de l'exposition : la Pologne, Israël et la Nouvelle-Zélande.

Mesures prises ou proposées pour assurer l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (point 7)

103. La Conférence a examiné le point 7 de l'ordre du jour (Mesures prises ou proposées pour assurer l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques) à sa 4e séance, le 28 août 2002, et entendu les exposés ci-après.

104. Le représentant de la Division des statistiques du Secrétariat de l'ONU a présenté le rapport E/CONF.94/CRP.41 et Add.1 affiché sur le nouveau site Web du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (<<http://www.unstats.un.org/unsd/geoinfo>>), élaboré en application du paragraphe 2 de la résolution VII/9, adoptée par la septième Conférence. Il contient un résumé des activités du Groupe d'experts et de son secrétariat, des documents des conférences et sessions et d'autres documents. Il est rattaché par des liens aux divisions du Groupe d'experts, à d'autres groupes de travail ainsi qu'à des organismes chargés des nomenclatures nationales.

105. Le représentant du Canada a présenté le document E/CONF.94/CRP.42 et Add.1 qui contenait la liste complète des documents des conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et des sessions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques. Quelque 2 000 documents y étaient recensés et seuls des exemplaires de certains des documents sont disponibles au Siège de l'ONU. Le secrétariat de la Division des statistiques de l'ONU se chargera toutefois de rassembler tous les nouveaux documents.

106. Le secrétariat a également rendu compte des décisions prises au titre de l'application des résolutions adoptées par la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (E/CONF.94/CRP.93 et Add.1). Les résolutions ont été récapitulées et les décisions prises ont été notées. Le format proposé visait à permettre d'assurer l'application des résolutions qui seraient adoptées ultérieurement par la Conférence.

Avantages économiques et sociaux de la normalisation nationale et internationale des noms géographiques (point 8)

107. La Conférence a examiné le point 8 de l'ordre du jour (Avantages économiques et sociaux de la normalisation nationale et internationale des noms géographiques) à sa 4^e séance, le 28 août 2002, et a entendu les exposés ci-après.

108. Le représentant de l'Australie a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.100 et Add.1) détaillant un autre rapport de l'Australie qui proposait que les communautés utilisent des noms géographiques comme noms de site Internet. La proposition d'un site par ville montrait comment un groupe de travail constitué de membres d'une communauté avait présenté à l'administration chargée des noms de domaine un rapport qui recommandait de doter les diverses villes et communautés d'une simple adresse Internet, qui sera tout aussi utile qu'une adresse postale normale et leur serait bénéfique à toutes.

109. Le représentant de la Norvège a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.106 et Add.1) sur la valeur sociale et culturelle des noms. Le rapport mettait l'accent sur la valeur immatérielle des noms de lieu et faisant état de la documentation historique, des aspects naturels et culturels et des aspects toponymiques liés à l'environnement. Le rapport relevait également que les noms de lieu rattachaient les individus à leur milieu topographique et constituaient donc une part intrinsèque de l'identité des utilisateurs de noms.

110. Le Vice-Président du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (Canada) a présenté un document (E/CONF.94/INF.4) récapitulant les résolutions adoptées lors des sept dernières conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques tenues entre 1967 et 1998.

111. Le représentant du Canada a présenté un rapport (E/CONF.94/INF.15) qui contenait des observations sur l'utilisation de noms commémoratifs et, à cet égard, déconseillait l'utilisation des noms de personnes vivantes ou récemment disparues. Il a été proposé d'élaborer une résolution pour soutenir les organismes chargés de la nomenclature nationale qui n'avaient souvent pas de contrôle sur cette question.

Préparatifs de la neuvième Conférence (point 19)

112. La Conférence a examiné le point 19 (Préparatifs de la neuvième Conférence) à sa 6^e séance, le 3 septembre 2002.

113. La Conférence était saisie du projet d'ordre du jour provisoire de la neuvième Conférence sur la normalisation des noms géographiques, tel qu'il figure dans le document E/CONF.94/L.1. Le projet d'ordre du jour provisoire a été adopté après avoir été amendé par le Secrétaire (voir annexe III).

Clôture de la Conférence (point 22)

114. Le Président a prononcé son allocution de clôture à la 9^e séance plénière, le 5 septembre.

115. Après une déclaration du représentant du Soudan, le Président a déclaré la Conférence close.

Mesures prises par la Conférence

Adoption des résolutions rédigées durant la Conférence (point 20)

116. À sa 9^e séance, le 5 septembre 2002, la Conférence a adopté 17 résolutions (voir chap. III ci-après).

Adoption du rapport de la Conférence (point 21)

117. Les Commissions techniques I, II et III ont, lors de leurs troisièmes séances respectives, tenues consécutivement le 4 septembre, examiné leurs projets de rapport présentés par les rapporteurs et en ont adopté les textes définitifs. La Conférence a entamé en séance plénière son examen du point 21 (Adoption du rapport de la Conférence) à ses 7^e et 8^e séances, les 4 et 5 septembre, avant de le poursuivre et d'adopter le texte final de son projet de rapport.

118. À la 9^e séance plénière de la Conférence, le 5 septembre, le Rapporteur de la Conférence a introduit le projet de rapport publié sous la cote E/CONF.94/L.2, le texte définitif adopté (en anglais uniquement), les textes adoptés des projets de rapport des Commissions I, II et III tels qu'ils avaient été amendés, et les projets de résolution de la Conférence, tels qu'ils figuraient modifiés dans le document E/CONF.94/L.3.

119. La Conférence a adopté le projet de rapport après avoir entendu une observation du représentant de la France et autorisé le Rapporteur, en consultation avec le Secrétariat, à établir la version définitive du rapport.

B. Commission technique I (programmes nationaux)

120. La Commission technique I a examiné les points 9 (Normalisation nationale), alinéas a) à e), et 10 (Exonymes) de l'ordre du jour qui lui ont été renvoyés par la Conférence à ses 1^{re} et 2^e séances, tenues le 29 août 2002, et a entendu les exposés ci-après.

Normalisation nationale (point 9)

Collecte des noms sur le terrain [point subsidiaire 9 a)]

121. Dans son rapport (E/CONF.94/INF.46), la République de Corée a rappelé qu'elle procédait à la collecte sur le terrain et à la documentation des noms géographiques depuis 1958. Il existe une autorité toponymique centrale et une commission toponymique locale. La nomenclature nationale, révisée en 1998, contient plus de 146 000 noms.

122. Le représentant de l'Australie a décrit, dans son rapport, le processus engagé en 1985 consistant à enregistrer les noms de lieu aborigènes en Australie méridionale (E/CONF.94/CRP.17 et Add.1). Les noms ont été collectés sur le terrain et à partir de données précédemment compilées par des anthropologues. Cinq projets récents ont été mentionnés, au sujet desquels des problèmes relatifs aux ressources financières limitées, à l'érosion culturelle dans les communautés autochtones et aux droits de propriété intellectuelle concernant les noms ont été notés.

123. Dans un autre rapport (E/CONF.94/CRP.22 et Add.1), l'Australie a décrit les principes directeurs régissant l'enregistrement et l'utilisation des noms de lieu

aborigènes et des insulaires du détroit de Torres. Les différences dans la législation, les communautés et les conditions physiques exigent des directives qui soient suffisamment vastes pour inclure les différents contextes de chaque État et territoire. Le droit des communautés autochtones de décider de l'orthographe de leurs noms géographiques est reconnu. Le rapport propose d'établir un rapport succinct décrivant les activités menées dans le monde entier et associées à l'enregistrement et à l'utilisation des toponymes des groupes autochtones minoritaires.

124. Dans son rapport (E/CONF.94/CRP.83 et Add.1), le Soudan a identifié les obstacles entravant l'application de caractères arabes à des sons non arabes pour les noms géographiques. Il a été indiqué que les délégués arabes à la Conférence étaient parvenus à un accord concernant un système unifié de romanisation des noms arabes.

Traitement des noms dans les services compétents [point 9 b)]

125. Dans son rapport (E/CONF.94/CRP.6 et Add.1), la Pologne a indiqué que près de 1 200 noms de lieu allemands avaient été polonisés dans le cadre d'un processus dynamique d'intégration linguistique. Ces adaptations ont été effectuées par le biais de substitutions phonétiques, morphémiques et lexicales. Il a été proposé d'appliquer ce modèle pour l'adaptation d'autres langues.

126. Dans un autre rapport (E/CONF.94/CRP.9 et Add.1), la Pologne a identifié les problèmes suivants concernant la normalisation des hydronymes : les différences concernant la configuration physique des détails hydrographiques, les aspects terminologiques et les questions linguistiques comme les variantes et prononciations diverses. Un programme visant à normaliser les hydronymes en Pologne a collecté 50 000 entrées jusqu'à présent.

127. Dans son rapport (E/CONF.94/INF.17), le Canada a signalé que la Commission de toponymie du Québec (Canada) avait établi un guide pour la réduction de la duplication des odonymes. Une série de critères d'évaluation étaient proposés : conformité avec les principes toponymiques, l'âge d'un nom donné, la population affectée par un éventuel changement, la dimension du détail topographique, l'impact du changement et le lien entre le nom et son environnement. L'Australie a indiqué qu'elle avait élaboré des directives similaires et proposé d'échanger des idées.

128. Dans son rapport (E/CONF.94/INF.47), la République de Corée a défini les responsabilités des ministères et autres services compétents concernant la normalisation des différentes catégories de noms de lieu. Plusieurs ouvrages de référence, sur Internet et sous forme imprimée, ont été mentionnés.

Traitement des noms dans les régions multilingues [point 9 c)]

129. La Pologne a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.8 et Add.1) indiquant que les noms géographiques témoignaient de l'évolution culturelle et historique d'une nation et de ses contacts avec d'autres nations et langues. Les noms de lieu peuvent avoir été hérités au cours des siècles, émerger du territoire d'une langue donnée ou être empruntés à d'autres langues.

130. Dans son rapport (E/CONF.94/CRP.15 et Add.1), le Royaume-Uni récapitule le statut des noms de lieu gaéliques en Écosse. Une nouvelle politique est actuellement élaborée, aux termes de laquelle le Service géographique britannique officialise le

processus de collecte des noms de lieu gaéliques en Écosse et consulte ensuite un comité de liaison des noms gaéliques, afin d'en normaliser l'orthographe.

131. Dans un autre rapport (E/CONF.94/CRP.16 et Add.1), le Royaume-Uni a signalé qu'en juillet 2001, le Service géographique britannique avait publié un schéma de langue galloise, en application de la loi de 1993 sur cette question. Avec la renaissance de cette langue, il révisé actuellement de nombreuses cartes à grande échelle afin d'inclure un plus grand nombre de noms de lieu gallois.

132. La Chine a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.24 et Add.1) sur la culture toponymique de ses 55 minorités ethniques, dont 53 ont leur propre langue. Les noms en langue minoritaire de détails topographiques chinois permettent de suivre les itinéraires des migrations et de se référer aux événements historiques et aux caractéristiques sociales de la société. Les noms minoritaires doivent être considérés comme un enrichissement de la culture.

133. Dans son rapport (E/CONF.94/CRP.49), l'Autriche a mentionné le Comité toponymique du Burgenland, province fédérale autrichienne extrême-orientale comprenant des minorités croate, hongroise et rom. La loi fédérale sur le statut juridique des groupes minoritaires nationaux stipule qu'une double appellation doit apparaître dans les secteurs ayant une population minoritaire très importante (à savoir 25 %). Toutefois, cette loi n'avait été promulguée au Burgenland qu'en juin 2000, lorsque des panneaux indicateurs bilingues ont été installés dans 47 agglomérations allemandes/croates et quatre agglomérations allemandes/hongroises.

134. La Finlande a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.73 et Add.1) sur les directives régissant la planification des noms dans un secteur bilingue. Ces dernières ont été publiées en 2001 et visent à la fois les secteurs finno-suédois et finno-saami. Le principe essentiel est d'éviter les traductions et de préserver les noms dans la langue originale.

135. Dans un rapport (E/CONF.94/INF.19), le Canada a examiné la politique de la Commission de toponymie de l'Ontario concernant le traitement linguistique des noms géographiques en français dans l'Ontario, introduisant la dichotomie de la forme alternée ou de la forme équivalente parallèlement à la forme officielle. Ce protocole démontre qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le principe d'univocité et le pluralisme linguistique. Bien que, dans l'Ontario, les formes alternées ne soient jusqu'à présent qu'en français, on pourrait éventuellement envisager des noms autochtones suivant un modèle analogue.

136. Dans un autre rapport (E/CONF.94/INF.20), le Canada a examiné les activités toponymiques menées dans le nouveau territoire du Nunavut, créé en 1999. Bien que 6 000 noms de lieu traditionnels aient été approuvés, 2 000 autres noms de lieu connus ne figurent pas dans la base de données des noms géographiques du Nunavut. La Commission de toponymie du Nunavut sera chargée d'apporter des modifications aux noms traditionnels inuit. Les activités sur le terrain commenceront avec l'île d'Igloolik. La langue inuktitut peut être écrite suivant la méthode syllabique ou sous forme romanisée.

Structure administrative des organismes nationaux de toponymie [point 9 d)]

137. Dans son rapport (E/CONF.94/CRP.102 et Add.1), l'Espagne a indiqué que la responsabilité officielle de la normalisation des noms devait être assumée au niveau

administratif principal (municipalités, provinces, etc.). Les unités autonomes bilingues sont désignées en deux langues. Le document contenait les noms et adresses des services s'occupant de cette question.

138. La Norvège a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.77 et Add.1) indiquant qu'une loi sur les noms de lieu avait été adoptée en 1990. Cette dernière stipule que les noms de lieu doivent être écrits sur la base de la prononciation locale héritée et conformément aux principes de la graphie en vigueur. La loi régit également la consultation et les responsabilités. Après 12 années, une évaluation a été effectuée et des amendements ont été proposés.

139. Dans son rapport (E/CONF.94/INF.48), la République de Corée a décrit l'étude et la reconnaissance des noms marins aux fins d'usage officiel et signalé la création d'un nouveau comité de toponymie marine en juillet 2002.

140. Dans un rapport (E/CONF.94/INF.59), la Fédération de Russie a retracé l'histoire récente du développement de la normalisation nationale des noms géographiques en Russie. En 1997, une loi fédérale sur la désignation des objets géographiques avait été adoptée. Des lois fédérales ont récemment changé le nom de plusieurs villes. Il a été souligné que des noms dans des langues autres que le russe avaient été approuvés.

141. L'Algérie a soumis un rapport (E/CONF.94/INF.36) sur la structure administrative de la toponymie algérienne. La Commission permanente sur la toponymie est l'autorité chargée de toutes les questions liées au traitement officiel des noms. Le Comité toponymique approuve les bases de données toponymiques, normalise les termes génériques et les abréviations pour la cartographie officielle et approuve des guides pour les travaux toponymiques sur le terrain.

Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs [point 9 e)]

142. Dans son rapport (E/CONF.94/CRP.7), la Pologne a décrit les activités menées récemment concernant les principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres utilisateurs. La troisième édition des principes de toponymie de la Pologne a été publiée en 2002, avec une version en russe.

143. Dans son rapport (E/CONF.94/CRP.19 et Add.1), l'Australie a signalé qu'une révision majeure avait été apportée aux directives relatives à l'emploi systématique de noms de lieu exacts en Australie, publiées en 1993.

144. L'Allemagne a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.29 et Add.1) sur la quatrième édition, en anglais et en allemand, de sa publication relative aux principes de toponymie qui tient compte de la réforme orthographique de la langue allemande et de ses incidences pour la graphie des noms géographiques. Un groupe de travail du Comité permanent des noms géographiques avait publié une recommandation encourageant tous les services responsables à appliquer les nouvelles règles.

145. L'Italie a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.61) sur une version préliminaire des principes de toponymie italiens publiée en 1987. Une révision générale et une mise à jour doivent être achevées d'ici la fin de l'année prochaine. Les aspects juridiques des paragraphes intitulés « Langues minoritaires » et « Services toponymiques et normalisation des noms » seront expliqués.

146. La République tchèque a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.70) sur une mise à jour des principes de toponymie fondée sur la mise en place d'une nouvelle structure administrative décrite sur une carte d'accompagnement. Cette version contient les nouveaux décrets et lois sur le traitement des noms et mentionne la base de données toponymiques GEONAMES créée par le Bureau du cadastre en 1998.

147. La Finlande a signalé (E/CONF.94/CRP.76 et Add.1) qu'une nouvelle loi sur la langue, qui doit prendre effet le 1er janvier 2004, couvrira seulement les deux langues nationales (finnois et suédois). La langue saami continuera d'être régie par une loi distincte. À l'exception d'Åland à majorité suédoise, toutes les provinces sont soit unilingues (finnois) soit bilingues, avec une majorité finnoise, mais toutes les provinces ont des noms dans les deux langues officielles.

148. Dans son rapport (E/CONF.94/INF.9), la Hongrie a indiqué que la troisième édition de ses principes de toponymie, mise à jour en mai 2002, mentionnait les documents de base et contenait un glossaire des termes génériques et abréviations.

149. Dans son rapport (E/CONF.94/INF.49) sur la normalisation nationale des principes de toponymie, la République de Corée a indiqué qu'en principe, les noms officiels actuellement utilisés étaient adoptés. Les variantes officieuses sont mentionnées entre parenthèses. On utilise les alphabets coréen et anglais et les chiffres chinois et arabes.

150. La Thaïlande a soumis une série de principes de toponymie (E/CONF.94/INF.50) comprenant quatre chapitres (Comité national de toponymie, Noms de lieu et toponymes de la Thaïlande, Système de cartographie de la Thaïlande, Système de romanisation du thaï) et deux annexes. Le système de romanisation avait été révisé en 2000.

151. L'Autriche a indiqué dans un rapport qui n'avait pas encore été présenté à la date de la Conférence (E/CONF.94/INF.80) que les principes de toponymie autrichiens étaient maintenant disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <www.oeaw.ac.at/dinamlex>.

152. La Norvège a fait une déclaration analogue et demandé à tous les pays d'afficher leurs principes de toponymie sur Internet.

153. Les États-Unis d'Amérique ont insisté pour que la normalisation des noms ne soit pas limitée aux noms figurant sur les cartes mais soit, par nécessité, tirée de toutes sources disponibles acceptables.

Exonymes (point 10)

154. Dans son rapport (E/CONF.94/CRP.33 et Add.1), l'Allemagne a donné une liste de certains exonymes en langue allemande avec leur transcription phonique, publiée pour la première fois par le Comité permanent des noms géographiques en 1995. Pour chaque exonyme allemand, la prononciation, l'endonyme correspondant, la prononciation endonymique adaptée à l'allemand, la langue de l'endonyme, la catégorie et les coordonnées des détails topographiques sont indiqués. Les délégations ont ensuite tenu un long débat et exprimé leur appréciation des efforts déployés et plusieurs questions ont été posées concernant la nature des différents exonymes dans le rapport et leur conformité aux résolutions des Nations Unies. La délégation russe n'a pas accepté l'emploi d'exonymes allemands pour les détails de la région de Kaliningrad.

155. L'Autriche a présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.47) sur un volume récemment publié concernant l'utilisation des noms géographiques et exonymes. L'emploi d'exonymes est déterminé par le type de publication, son lectorat et sa diffusion (locale, nationale, internationale). Les exonymes sont classés suivant leur cours et leur applicabilité. Le registre contient 5 800 entrées réparties par pays.

156. Dans son rapport (E/CONF.94/CRP.53), la France a décrit la base de données des exonymes français, fruit des efforts communs de la Commission de toponymie du Québec (Canada), de la Commission nationale de toponymie de France et de l'Institut géographique national (France).

157. L'Italie a soumis un rapport (E/CONF.94/CRP.63) indiquant que, si certains exonymes avaient récemment été remplacés, les efforts visant à réduire les exonymes en Italie ont été difficiles car de nombreux exonymes étaient traditionnels et stables et une mauvaise prononciation empêchait l'utilisation correcte des endonymes. Plusieurs questions ont été posées concernant les différents exonymes énumérés dans le rapport qui était indiqué comme non officiel mais fondé sur les éléments de preuve collectés.

158. Dans leur rapport (E/CONF.94/CRP.78 et Add.1), les États-Unis ont rendu compte des récentes discussions au sein du United States Board on Geographic Names (USBGN) sur l'emploi et l'application des exonymes sous leur forme anglaise. Il a été reconnu que les utilisateurs internes des noms géographiques au sein du Gouvernement des États-Unis ne pouvaient effectivement utiliser des endonymes sous leur forme autochtone de traits géographiques dans un environnement anglophone. Des discussions se poursuivent au sein de l'USBGN sur les moyens de normaliser les noms anglicisés. Il ressort des observations faites par certaines délégations que ces discussions semblaient contraires aux résolutions des Nations Unies sur la réduction des exonymes.

159. Un rapport présenté par la République de Corée (E/CONF.94/INF.67) a décrit les exonymes japonais.

160. Le représentant de la Grèce a fait une observation et demandé aux experts de respecter la décision de l'ONU concernant l'emploi du nom officiellement reconnu de l'ex-République yougoslave de Macédoine lors d'une référence à ce pays.

C. Commission technique II (programmes techniques)

161. La Commission technique II a examiné le point 12, points subsidiaires a) à g) (Fichiers de données toponymiques), le point 13 (Sites Web toponymiques) et le point 14 (Terminologie de la normalisation des noms géographiques) de l'ordre du jour, qui lui avaient été attribués par la Conférence à ses 1^{re} et 2^e séances, le 30 août 2002, et a entendu les exposés ci-après.

Fichiers de données toponymiques (point 12)

162. Le Président de la Commission a présenté le document E/CONF.94/INF.12 et a souligné les progrès accomplis par le Groupe de travail sur les fichiers et les nomenclatures de données toponymiques depuis la septième Conférence. Des activités de liaison avaient été établies avec le Consortium Unicode concernant les besoins particuliers en matière d'encodage du texte dans les systèmes d'information géographique numériques et un document avait été présenté à la treizième

Conférence internationale Unicode tenue à San José (Californie). Ce document a également été publié dans les actes de la Conférence. En outre, en 2001, une série de consultations avec le Comité de diffusion des informations du Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) (information géographique/géomatique) sur l'introduction des connaissances techniques toponymiques du Groupe d'experts dans le processus du Comité technique 211 pour l'élaboration de normes concernant les données a abouti à des activités de liaison de catégorie A avec la Commission technique qui ont été approuvées à sa séance plénière tenue en mai 2002. Une base de données sur les caractères, qui indique les différentes langues avec leurs caractères particuliers et les codes Unicode, peut être consultée sur l'Internet à l'adresse suivante : <<http://www.eki.ee/letter>>. Le Président a fait rapport sur une réunion internationale conjointe sur les noms géographiques qui s'est tenue au siège de l'Autorité de levés et de cartographie de la République de Slovénie du 18 au 20 avril 2001. Cette réunion avait été organisée par la Division régionale de l'Europe du Centre-Est et du Sud-Est du Groupe d'experts, en collaboration avec son groupe de travail sur les fichiers et nomenclatures de données toponymiques (<<http://www.zrc-sazu.si/ungegn>>). Le Président a recommandé à tous les experts de suivre cette pratique de réunions conjointes des groupes de travail et des divisions qui ont notamment l'avantage de permettre un échange de données d'expérience et de connaissances spécialisées.

Procédures de collecte des données [point subsidiaire 12 a)]

163. La représentante de la Lettonie a fait rapport (E/CONF.94/CRP.65 et Add.1) sur la compilation et l'élaboration des données toponymiques pour la Carte de la Lettonie à l'échelle 1/50 000 (1994-1999), établie à partir de données numériques transmises par satellite, et la création de la base de données électronique sur les noms géographiques de la Lettonie. Elle a donné un aperçu de la base de données et a indiqué que celle-ci deviendrait la principale source d'informations toponymiques pour les programmes cartographiques de l'État.

Éléments de données requis [point subsidiaire 12 b)]

164. Aucun document n'a été présenté au titre de ce point subsidiaire.

Normes et format pour le transfert de données toponymiques [point subsidiaire 12 c)]

165. Dans le document E/CONF.94/CRP.5 et Add.1, le représentant de la Pologne a mis l'accent sur les aspects physiognomiques, sociaux et culturels des noms géographiques. Les changements des détails auxquels se réfèrent les toponymes montrent que ceux-ci ont des caractéristiques liées à l'espace-temps. Au cours du débat qui a suivi, il a été convenu que la collecte de toponymes non existants ne devrait pas être exclue.

166. Le représentant de la Côte d'Ivoire a mentionné les besoins d'un État assez jeune en ce qui concerne la normalisation des noms géographiques à tous les niveaux (E/CONF.94/CRP.52). Il y a environ 60 groupes ethniques différents et quatre aires linguistiques principales. La Commission nationale de toponymie (CNT) en cours de formation aura pour objectifs d'élaborer un guide toponymique, et d'établir et d'actualiser un Répertoire toponymique national (RTN). Elle devrait

fournir une liste de noms aux autorités locales sur la base de l'histoire des différentes localités.

167. La représentante du Canada a donné des informations sur le Service canadien des noms géographiques, qui est actuellement établi pour traiter des aspects toponymiques de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (E/CONF.94/INF.21). L'objectif est de coordonner les nombreuses bases de données d'information géographique du Canada pour que les organismes puissent avoir un accès cohérent et harmonisé aux services d'information géographique.

Systèmes de traitement automatique des données [point subsidiaire 12 d)]

168. Le représentant de l'Australie a résumé le rapport de l'Australie (E/CONF.94/CRP.18 et Add.1) sur la transformation de la Nomenclature de l'Australie méridionale en un Système d'information géographique (SIG). La Nomenclature est une base de données contenant 85 000 noms de lieu. Son objectif fondamental est de tenir à jour un ensemble unique de données qui puisse servir de source pour les noms de lieu utilisés en cartographie, dans des bases de données, des SIG ou des documents. Les données peuvent être obtenues gratuitement à l'adresse suivante : <<http://www.placenames.sa.gov.au>>.

169. Dans le document E/CONF.94/CRP.26 et Add.1, le représentant de la Finlande a présenté le Répertoire des noms géographiques du Service national de levés terrestres de la Finlande. Cette base de données répond aux besoins nationaux en matière de normalisation et de production cartographique. Elle comprend le Répertoire national des noms de lieu et le Répertoire national des noms cartographiques. Le modèle de données du Répertoire des noms géographiques a pour objet une représentation cartographique multiple des noms géographiques. Au cours du long débat qui a suivi, les représentants de plusieurs pays ont souligné la nécessité d'une collecte des noms à d'autres fins que pour la production de cartes. Le représentant des États-Unis a fait observer que, dans son pays, les noms figurant sur les cartes ne représentaient que de 20 à 30 % de tous les noms connus. Les archives finlandaises de noms de lieu, contenant quelque 2,5 millions de toponymes, ont été considérées comme un exemple remarquable.

170. Le représentant de la République tchèque a donné un aperçu de la base de données GEONAMES (E/CONF.94/CRP.71 et Add.1) qui avait été établie en 1998 par la Commission pour les noms géographiques de l'Office tchèque des levés, de la cartographie et du cadastre. Les bases de données géographiques fondamentales ZABAGED et GEONAMES ont fourni les données de base pour l'élaboration de la carte de base numérique de la République tchèque depuis 2000. Les usagers de l'extérieur peuvent adresser leurs demandes au Bureau des levés terrestres à Prague, à l'adresse suivante : <<http://www.vugtk.cz/~cuzk>>; courriel : zu.praha@cuzk.cz.

171. La représentante du Canada a présenté un rapport sur la Base de données canadienne des noms géographiques (E/CONF.94/INF.22), qui contient actuellement plus de 510 000 noms géographiques faisant autorité et pouvant être utilisés par le Gouvernement et le public. La Base de données canadienne porte sur une vaste gamme de détails géographiques et elle contient en outre un certain nombre de fichiers d'informations recueillies par satellite concernant les noms géographiques et la cartographie, les noms des militaires canadiens tués au cours de la Deuxième Guerre mondiale et des « données spéciales », telles que les noms de routes, barrages, voies ferrées, ponts, etc. Les données sont accessibles en ligne : en

anglais, à l'adresse : <<http://www.geonames.NRCan.gc.ca>> et, en français, à l'adresse : <<http://www.toponymes.RNCan.gc.ca>>. Les données figurant dans la Base de données canadienne peuvent également être achetées.

172. Le représentant de l'Algérie a décrit la Base de données nationale sur les noms géographiques (BDT_DZ) (E/CONF.94/INF.38) de l'Institut national de cartographie et de télédétection (INCT), son contenu et les progrès accomplis depuis le dernier rapport présenté à la vingtième session du Groupe d'experts en 2000. L'accent a été mis sur la conservation des noms hérités et sur la diffusion de toponymes normalisés.

173. Le représentant de la Fédération de Russie a présenté le document E/CONF.94/INF.61, qui décrivait le Catalogue d'État des noms géographiques de la Fédération de Russie, son état actuel et son évolution future. En 1997, la loi fédérale sur l'attribution de noms aux détails géographiques avait été adoptée et, en 1998, le Service fédéral russe de géodésie et de cartographie (Roscartography) avait été confirmé en tant qu'autorité sur les noms géographiques. Le Catalogue d'État est une base de données sur les noms géographiques qui contient des informations tirées des cartes topographiques d'État au cent millième et à des échelles plus petites. Le Catalogue d'État fournit des données à l'Administration fédérale, aux pouvoirs locaux et aux médias. Le document décrit le programme d'amélioration du Catalogue en 2002 et 2003.

174. Le large débat qui a ensuite eu lieu a encouragé les participants à examiner d'une manière plus détaillée le contenu, la conception et l'utilisation des fichiers de données toponymiques.

175. Le Président a fait une brève déclaration sur un document présenté par le Président du Comité technique 211 de l'ISO (E/CONF.94/INF.85), qui est responsable du Consortium de l'ISO pour les normes mondiales. Il a annoncé que le statut de liaison de catégorie A avait récemment été accordé au Groupe d'experts. Le Comité technique 211 de l'ISO est un organe de normalisation, mais il ne normalise pas les noms géographiques. Il fournit des modèles pour les nomenclatures, les métadonnées, les descriptions de la qualité, la terminologie, etc. (pour de plus amples informations, voir le site Web : <<http://www.isotc211.org>>).

Comptabilité et structure des systèmes (point subsidiaire 12 e)]

176. Le représentant de l'Australie a présenté le rapport de l'Australie (E/CONF.94/CRP.99) sur un projet récent de l'Institut de toponymie de l'Asie et du Pacifique visant à examiner la possibilité de mettre au point un ensemble harmonisé de désignations pour les détails géographiques. La méthode d'analyse sémantique est décrite, ainsi que les éléments sémantiques et les définitions des codes relatifs aux détails.

177. Le représentant de l'Allemagne a donné des informations (E/CONF.94/INF.53) sur les services interopérables de nomenclature. Il a souligné la nécessité d'échanges de données qui peuvent être fondés sur l'approche de la collecte et l'approche des services. L'approche du Consortium pour un Système d'information géographique ouvert relative à un « service de nomenclature sur le Web » est conforme au projet de norme internationale 19112 de l'ISO intitulé « Information géographique : Système de références spatiales selon les identificateurs

géographiques » en tant que base pour la mise en place de services de nomenclature interopérables.

Nomenclatures nationales [point subsidiaire 12 f)]

178. Le représentant du Royaume-Uni a décrit une base de données faisant partie de la Nomenclature de l'Ordnance Survey de Grande-Bretagne (E/CONF.94/CRP.12 et Add.1), qui contient plus de 250 000 noms tirés de la série de cartes Landranger à l'échelle 1/50 000. La nomenclature est disponible sous forme imprimée et sur CD-ROM. La Nomenclature nationale des rues constitue un cadre de référence détaillé sur les rues en Grande-Bretagne, établi en partenariat avec les pouvoirs locaux. La Nomenclature pour l'Écosse peut être consultée en ligne à l'adresse suivante : <<http://www.geo.ed.ac.uk/scotgaz>>. Une base de données en ligne concernant les sites archéologiques et les monuments anciens de l'Écosse a également été créée.

179. Le représentant de l'Australie a donné des informations sur l'historique, la production, l'actualisation et la révision de la Nomenclature de l'Australie (E/CONF.94/CRP.20 et Add.1). Des détails tels que les données requises et les méthodes de production sont décrits, ainsi que les caractéristiques de la version interactive de la Nomenclature sur l'Internet. L'évolution prévue sera centrée sur l'élaboration d'un dictionnaire des codes concernant les détails géographiques et l'inclusion de nouveaux domaines tels que les informations historiques et les routes importantes.

180. Le représentant de l'Allemagne a donné des informations sur la mise à jour continue de la Nomenclature GN 250 de la République fédérale d'Allemagne (E/CONF.94/CRP.32 et Add.1). La base de données contient environ 47 000 noms. Il existe également une version plus courte (GN 1000) contenant environ 14 000 noms, qui indique uniquement les noms des villes, des communes et des unités administratives. Les données sont uniquement disponibles sous forme numérique.

181. Le représentant de l'Autriche a présenté la Base de données sur les noms géographiques de l'Autriche (E/CONF.94/CRP.48 et Add.1). Cette nomenclature sous forme de CD-ROM contient les noms des détails les plus importants de l'Autriche sur la base de la carte à l'échelle 1/500 000, ainsi que les noms des parcs naturels, des principales routes et lignes de chemin de fer, etc. Elle contient environ 7 500 noms avec les détails suivants : orthographe normalisée, prononciation transcrite selon l'Alphabet phonétique international, catégorie topographique, coordonnées géographiques, altitude au-dessus du niveau de la mer, unité administrative concernée, variantes, brève description de l'endroit et références concernant la carte. L'objectif principal est de fournir des données normalisées à des fins nationales et internationales.

182. Le représentant de l'Italie a présenté le rapport de l'Italie (E/CONF.94/CRP.62 et Add.1) sur la Nomenclature concise des noms géographiques italiens, publiée en 2001 par l'Institut géographique militaire italien. La Nomenclature contient environ 3 500 noms géographiques tirés de la carte 1301 au millionième de la carte du monde. Les éléments inclus sont le type de détail, la catégorie, les coordonnées géographiques, les observations (nom complet) et une note (nom révisé).

183. La Nomenclature concise de la République tchèque (E/CONF.94/CRP.10 et Add.1) a été présentée par le représentant de la République tchèque. Elle est encore en cours d'élaboration et sera publiée sous forme imprimée en 2002 ou 2003, y compris une carte à l'échelle 1/500 000.

184. Le représentant de la Hongrie a donné des informations sur les modifications des divisions administratives de la Hongrie qui touchent les noms géographiques et les agglomérations et qui ont été effectuées entre le 2 janvier 2000 et le 31 octobre 2002 (E/CONF.94/INF.11).

185. La représentante du Canada a présenté une étude (E/CONF.94/INF.27) sur les nomenclatures nationales et leurs substituts dans son pays, qui portait sur les nomenclatures imprimées et les nomenclatures sur microfiche, les nomenclatures numériques, l'Internet, etc. En ce qui concerne l'avenir, le Service canadien des noms géographiques a lancé une initiative qui permettra d'accéder à l'information géographique sur le pays au moyen de l'Internet.

186. Le représentant de l'Espagne a présenté un rapport (E/CONF.94/INF.55), qui contenait une description de la Nomenclature concise de l'Espagne, dont la publication était prévue sous les auspices de la nouvelle Commission des noms géographiques et qui comprendrait les cinq éléments suivants : toponyme, type de détail, code numérique, province, et coordonnées géographiques. La nomenclature est élaborée en coopération avec les collectivités autonomes. Elle est fondée sur la nouvelle version de la carte au millionième. Le Président a souligné l'aspect multilingue de ce projet.

Autres publications [point subsidiaire 12 g]

187. Le premier rapport concernant ce point (E/CONF.94/CRP.38) a été présenté par le représentant de l'Allemagne, qui a également distribué une édition spéciale de la carte géographique de l'Allemagne au millionième, qui indique les noms et les limites des régions naturelles et autres régions géographiques (« paysages ») du pays. Tous les noms figurant sur la carte sont normalisés.

188. Le représentant de l'Autriche a ensuite présenté un rapport (E/CONF.94/CRP.43 et Add.1), qui contient des informations sur la nouvelle série de cartes de l'Autriche. Le pays est en train de passer du système de projection national du Service cartographique autrichien (MGI) au système de projection de Mercator transverse universelle (UTM) pour les séries de cartes nationales aux échelles 1/50 000-1/25 000 et 1/200 000.

189. Le représentant de l'Italie a présenté un rapport sur le « Glossaire multilingue des détails géographiques », 4e édition (E/CONF.94/CRP.59), qui donne la traduction du nom des détails géographiques dans six langues différentes (anglais, français, espagnol, italien, grec et roumain). L'intention est d'inclure également des traductions pour les autres pays qui forment la Division romano-hellénique, comme la Turquie, le Portugal, etc., ainsi que les formes en allemand et en slovène.

190. Le représentant de l'Algérie a présenté un rapport (E/CONF.94/INF.35), qui énumère les publications toponymiques les plus importantes de son pays au cours de ces dernières années, telles que des revues, des bulletins, et un livre intitulé *Noms et lieux – souvenirs de l'Algérie oubliée*.

Sites Web toponymiques (point 13)

191. L'examen de ce point a commencé avec un bref exposé (E/CONF.94/CRP.13) sur un nouveau site Web toponymique (<<http://www.pcgn.org.uk>>) fait par le représentant du Royaume-Uni. Ce site Web a pour objet de donner une brève

présentation du Comité permanent sur les noms géographiques du Royaume-Uni et d'établir des liens avec d'autres sites Web toponymiques dans le monde entier.

192. Des informations similaires ont été fournies dans le document suivant (E/CONF.94/CRP.54) présenté par le représentant de la France. Sur le site Web de la Division francophone (<<http://www.divisionfrancophone.org>>), des informations diversifiées sur les travaux de la Division et du Groupe d'experts peuvent être obtenues.

193. Le document E/CONF.94/INF.28, présenté par la représentante du Canada, contenait des informations sur deux sites Web de la Section des noms géographiques : GeoNames (<<http://www.GeoNames.nrcan.gc.ca/english/Home.html>>) et SchoolNet (<<http://www.GeoNames.nrcan.gc.ca/english/schoolnet/Home.html>>). Tous les deux donnent de nombreux liens utiles vers d'autres adresses importantes de l'Internet et sont également accessibles en français.

194. L'examen du point relatif aux sites Web toponymiques s'est achevé par un exposé du représentant de la République de Corée sur le rapport (E/CONF.94/INF.66) concernant les sites Web toponymiques (<<http://www.ngi.go.kr/ngi/kimyung/jum1.asp>>). Ce site Web permet un accès à la base de données toponymiques de l'Institut national de géographie.

Terminologie de la normalisation des noms géographiques (point 14)

195. Quatre documents ont été présentés au titre de ce point. Le premier (E/CONF.94/CRP.30 et Add.1), présenté par le représentant de l'Allemagne, décrivait un livret intitulé « German Glossary of Toponymic Terminology », 2e édition, qui contenait une liste alphabétique de 392 termes en anglais avec leurs équivalents et des définitions en allemand.

196. Le document E/CONF.94/CRP.86 et Add.1, présenté par le représentant d'Israël, concernait le *Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques de l'ONU*, qui avait été publié récemment dans les six langues officielles de l'Organisation et avait été distribué aux participants à la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Le Glossaire contient 375 termes avec des exemples dans 20 langues et alphabets différents. À la suite de son exposé sur le Glossaire, le représentant d'Israël a présenté au Comité le texte d'un projet de résolution dans lequel il était recommandé que le Groupe de travail sur la terminologie poursuive ses travaux et mette à jour périodiquement le Glossaire.

197. Un rapport (E/CONF.94/INF.24), présenté par la représentante du Canada, contenait des informations sur la terminologie toponymique utilisée au Canada. Trois groupes ont été mentionnés : les toponymes officiels, les toponymes officiels dans des contextes particuliers et les toponymes non officiels, ce dernier groupe comprenant les toponymes déjà approuvés, les variantes selon l'usage local, les toponymes faisant l'objet d'une étude, etc.

198. Le dernier document concernant les travaux de la Commission technique II (E/CONF.94/INF.33), qui contenait une liste de 41 termes généraux utilisés dans les noms de lieu algériens sous leur forme normalisée, a été présenté par le représentant de l'Algérie.

199. Dans ses conclusions, le Président a brièvement récapitulé le contenu des documents et a fait observer que des progrès substantiels avaient été réalisés dans l'établissement de bases de données, de nomenclatures nationales et de sites Web ayant des liens avec d'autres organisations. Il a souligné à nouveau l'importance de la collaboration avec d'autres organismes, tels que le Comité technique 211 de l'ISO et le Consortium Unicode. En outre, il a noté qu'il y avait eu des progrès continus dans la normalisation de la terminologie.

D. Commission technique III (programmes et échanges internationaux)

200. La Commission technique a examiné les points suivants de l'ordre du jour : 11 (Rapports sur les programmes destinés à faciliter la prononciation des noms); 15 (Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté), alinéas a) et b); 16 (Systèmes d'écriture), alinéas a) à c); 17 (Enseignement et pratique en matière de toponymie), alinéas a) à h), et 18 (noms de pays) qui lui ont été renvoyés par la Conférence à ses 1re et 2e séances, le 2 septembre 2002, et a entendu les interventions ci-après :

Rapports sur les programmes destinés à faciliter la prononciation des noms (point 11)

201. Le représentant de l'Allemagne a présenté un document énonçant les procédures suivies par les médias pour normaliser la prononciation des noms géographiques employés dans les programmes radiodiffusés et télévisés en Allemagne (E/CONF.94/CRP.37 et Add.1). La possibilité d'inclure les variantes de prononciation selon les régions a été examinée en réponse à une question du représentant de l'Autriche. Le représentant de la Chine a souligné les initiatives prises dans son pays en matière de prononciation des noms géographiques. La Slovaquie a recommandé que les locuteurs locaux soient consultés au moment de la collecte d'informations sur la prononciation.

202. Israël a présenté un document dans lequel il était proposé de constituer un Groupe de travail sur la prononciation des noms géographiques, dont les membres consacraient leurs activités à la transcription et la prononciation des caractères latins et non latins (E/CONF.94/CRP.89 et Add.1). Un projet de résolution en ce sens a été présenté.

203. Le Comité a reconnu qu'il importait de respecter la prononciation correcte des noms et a recommandé l'élaboration de directives à ce sujet, en particulier à l'ère du numérique. La création d'un groupe de travail serait bénéfique et pourrait contribuer à la réduction des exonymes.

Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté (point 15)

Politiques, procédures et coopération [point 15 a)]

204. Aucun document n'a été présenté au titre de ce point de l'ordre du jour.

Détails communs à deux pays au moins [point 15 b)]

205. Le représentant de la République populaire démocratique de Corée a présenté deux documents sur la question du nom de la mer séparant la péninsule coréenne de

l'archipel japonais (E/CONF.94/CRP.104 et E/CONF.94/INF.73), en faisant valoir la position de son pays et en rappelant l'historique des divers noms utilisés pour désigner cette étendue d'eau. La République populaire démocratique de Corée a exposé dans un document sa position sur le nom à utiliser (E/CONF.94/INF.87). La République populaire démocratique de Corée et la République de Corée ont l'une et l'autre demandé que l'utilisation simultanée des noms soient adoptée à titre de mesure provisoire. Le délégué du Japon, présentant le document E/CONF.94/INF.88, a déclaré que cette question ne devrait pas être examinée dans le cadre de la Conférence et que le Japon préférerait qu'elle soit réglée par les pays concernés en dehors de la Conférence. Les trois pays en question ont ensuite fait des déclarations sur les vues exposées par chacun.

206. La question du nom de cette mer a été soulevée à la lumière de la publication spéciale de l'Organisation hydrographique internationale intitulée « Limits of Oceans and Seas » (S-23), qui était en cours d'actualisation. Les participants ont également débattu de l'interprétation de la résolution 20 intitulée « Noms de détails typographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté », adoptée lors de la troisième Conférence en 1977, et de son applicabilité à la question.

207. Il a été pris note des contributions des représentants de Vanuatu et du Maroc.

208. La Commission a invité les trois pays concernés à poursuivre leurs efforts en vue de parvenir à une solution qui leur convienne à tous, en tenant compte des résolutions pertinentes, ou bien à accepter leurs divergences de vues et à reporter à la prochaine conférence la présentation des résultats de leurs travaux. Le Président a déclaré dans sa récapitulation que les pays ne pouvaient pas imposer des noms spécifiques à la communauté internationale et que la normalisation ne pouvait être encouragée qu'en présence d'un consensus.

Systemes d'écriture (point 16)

Romanisation [point 16 a)]

209. Le Coordonnateur du Groupe de travail sur les systèmes de romanisation a présenté un document contenant un bilan détaillé des activités du Groupe depuis la septième conférence, en 1998 (E/CONF.94/CRP.80 et Add.1). La compilation d'un rapport complet sur les systèmes de romanisation (E/CONF.94/CRP.81 et Add.1), qui peut être consulté sur le site Web récemment créé par le Groupe de travail, était l'un des principaux résultats des travaux du Groupe. Le Coordonnateur a exposé la teneur du rapport et présenté les faits nouveaux concernant les langues bulgare, biélorusse, khmère, géorgienne, coréenne, turkmène et ouzbèke. Les représentants du Bhoutan, du Cambodge, de l'Inde, de la République démocratique populaire lao, de la Mongolie et du Népal avaient également apporté des informations complémentaires nouvelles et très utiles, qui seraient intégrées au document.

210. Il a été pris note d'une observation formulée par le représentant d'Israël, ainsi que d'une remarque de la Slovénie concernant le terme « langue cyrillique serbo-croate ».

211. Il a été distribué aux délégués un exemplaire d'une nouvelle publication allemande intitulée *Dictionary of Geographical Names of the Baltic States and the Commonwealth of Independent States*, dont le contenu a été présenté par le représentant de l'Allemagne (E/CONF.94/CRP.39 et Add.1). Il s'est ensuivi un vaste débat accompagné d'observations et de questions émanant des représentants de

l'Estonie, du Soudan, de la Lituanie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Fédération de Russie, de la Hongrie et du Maroc.

212. Un rapport sur un nouveau système de romanisation du thaï, désormais utilisé à l'échelle nationale, a été présenté par la Thaïlande (E/CONF.94/INF.41) et un projet de résolution sur le système a été élaboré. Le délégué de la Thaïlande a explicité plusieurs points en réponse à des questions posées par les représentants de l'Australie et du Soudan.

213. La Fédération de Russie a présenté un document (E/CONF.94/INF.60) contenant des informations sur son expérience du système GOST 83 de romanisation des caractères cyrilliques russes et sur la viabilité d'un tel système.

214. Un nouveau système de romanisation du coréen a été présenté dans un document soumis par la République de Corée (E/CONF.94/INF.68). Un autre document sur le même sujet a été présenté par la République populaire démocratique de Corée (E/CONF.94/INF.72). Rappelant la résolution 9 adoptée à l'issue de la première Conférence en 1967 et préconisant l'adoption d'un système par langue, et les divergences évidentes entre les deux systèmes présentés pour la langue coréenne à la présente conférence, les deux pays ont exprimé leur espoir que la question serait examinée et que l'on trouverait une solution unique pour la romanisation des caractères de leur alphabet.

215. Le représentant du Myanmar a présenté un document énumérant les changements orthographiques apportés aux éléments les plus importants de la langue de son pays (E/CONF.94/INF.75 et Add.1) et a déclaré qu'il n'existait encore aucun système de translittération normalisé officiellement approuvé pour la romanisation des noms en pali.

216. Le représentant de l'Arabie saoudite a présenté un document sur la translittération automatique des noms géographiques par le General Directorate of Military Surveys (E/CONF.94/INF.77). Le système de romanisation adopté par l'ONU était méthodiquement appliqué, conformément, donc, au principe fondamental de normalisation préconisé par la Conférence.

217. Le représentant du Maroc a résumé les récents travaux des membres de la Division arabe du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, qui avaient débouché sur la révision de système modifié de Beyrouth de romanisation des caractères arabes. La Division présenterait à la Ligue des États arabes le texte de l'accord conclu.

218. Le Coordonnateur du Groupe de travail sur les systèmes de romanisation a résumé les travaux en faisant valoir la coopération fructueuse qui s'était instaurée entre le Groupe de travail et les autorités nationales et en insistant sur l'importance d'une telle collaboration. Il a souligné que l'on devrait décourager les révisions superflues des systèmes de romanisation déjà adoptés à l'issue de conférences antérieures.

Transcription dans un système d'écriture non latin [point 16 b)]

219. Aucun document n'a été présenté au titre de ce point de l'ordre du jour.

Graphie des noms empruntés à des langues non écrites [point 16 c)]

220. Aucun document n'a été présenté au titre de ce point de l'ordre du jour.

Enseignement et pratique en matière de toponymie et coopération internationale (point 17)

221. Le Coordonnateur du Groupe de travail sur les stages de formation à la toponymie a présenté un document sur les travaux réalisés par le Groupe de travail depuis la dernière Conférence (E/CONF.94/INF.51). Le Groupe de travail s'employait à encourager l'organisation de cours de formation à la toponymie et à diffuser du matériel didactique. Dix cours avaient été organisés au cours des cinq années écoulées, y compris celui qui venait d'être organisé parallèlement à la Conférence, et il était prévu d'en proposer deux autres dans un proche avenir. La possibilité d'organiser un cours en ligne a également été examinée, ainsi que les priorités liées au financement de tels cours.

État actuel de l'enseignement et de la pratique [(point 17 a)]

222. Le représentant du Canada a présenté un rapport sur un cours de toponymie organisé par l'Université Laval au Québec (Canada), consacré notamment à la normalisation internationale.

223. Le représentant de la Chine s'est dit favorable à la publication de matériels de formation sur l'Internet pour faciliter l'accès à l'information. Il a en outre donné des précisions quant à la teneur des cours de formation à la toponymie organisés en Chine.

224. L'Australie a présenté un document contenant des données de base sur la création de l'Institut de toponymie pour l'Asie et le Pacifique, qui assurerait l'avenir du Service australien de toponymie et apporterait dans le même temps un soutien et une formation aux fins des activités toponymiques dans toute la région (E/CONF.94/CRP.98 et Add.1).

225. Israël a présenté dans un document concernant un nouveau manuel général sur les noms géographiques, intitulé *Toponymy: The Lore, Laws and Language of Geographical Names* (E/CONF.94/CRP.87 et Add.1); ce manuel devait servir de référence générale aux toponymistes.

Stages de formation à la toponymie [point 17 b)]

226. Le représentant de l'Allemagne a présenté un document exposant de manière détaillée les cours de formation en toponymie organisés à Enschede (Pays-Bas), Francfort-sur-le-Main et Berlin (Allemagne), parallèlement à la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms (E/CONF.94/CRP.36). Ces cours avaient été organisés en coopération avec la Division des langues allemande et néerlandaise du Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU, et ceux qui y ont participé ont également assisté à la présente conférence. L'intervenant a également brièvement présenté les critères de participation aux cours et les objectifs visés.

227. Les représentants du Canada et de la Zambie ont fait valoir les avantages de tels cours de formation.

228. L'attaché de liaison de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH) a présenté un rapport sur les activités de l'Institut depuis la précédente conférence (E/CONF.94/CRP.45), qui appelait l'attention sur la publication d'un dictionnaire géographique de l'Amérique centrale et présentait la liste des cinq

derniers cours de formation sur les noms géographiques organisés par l'IPGH. L'intervenant a exposé la structure de ces cours et souligné le caractère essentiel des comités nationaux consacrés aux noms géographiques, et présenté également d'autres méthodes possibles de normalisation. Il a décrit la création en mars 2000 du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques (CP-IDEA), dont l'un des groupes de travail était chargé d'étudier les noms géographiques en vue d'établir un répertoire numérique pour l'Amérique latine. Ce Comité permanent n'était pas placé sous l'égide de l'IPGH, mais ce dernier en appuyait les travaux et les objectifs.

229. Répondant à une question de la délégation soudanaise, l'attaché de liaison de l'IPGH a décrit le format du document en question. Un bref débat s'est ensuivi au sujet de l'accès à des matériels didactiques au format numérique.

230. Le représentant du Venezuela a donné un aperçu des activités menées dans son pays, et a notamment fait état d'un répertoire des noms géographiques du Venezuela.

231. Le représentant de l'Australie a présenté une proposition tendant à organiser dans son pays un cours de toponymie, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (E/CONF.94/CRP.97 et Add.1). Les critères de participation seraient probablement semblables à ceux qu'avait retenus la Division des langues allemande et néerlandaise pour les cours récemment organisés à Enschede et à Francfort-sur-le-Main.

232. Le représentant du Canada a présenté un document décrivant l'atelier sur les noms géographiques organisé durant la dix-neuvième conférence de l'Association cartographique internationale tenue à Ottawa (Canada), en 1999 (E/CONF.94/INF.25).

Échanges de conseils et de renseignements [point 17 c)]

233. Le Comité a pris note du document établi par l'Ouzbékistan (E/CONF.94/CRP.92). Aucun document n'ayant été présenté au titre de ce point de l'ordre du jour, il n'a donné lieu à aucun débat.

Échanges de personnel [point 17 d)]

234. Aucun document n'a été présenté au titre de ce point de l'ordre du jour.

Assistance technique [point 17 e)]

235. Le représentant du Canada a présenté un document consacré à la coopération technique récemment instaurée entre le Canada et le Mozambique avec l'élaboration d'une base de données toponymiques numérique des noms géographiques au Mozambique (E/CONF.94/INF.26). L'intervenant a brièvement présenté la base de données et le choix du logiciel a été examiné. Le représentant du Mozambique a indiqué qu'il espérait pouvoir apporter des informations sur l'évolution de la coopération avec le Canada à l'occasion de la prochaine réunion du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.

Coopération avec des organismes nationaux [point 17 f)]

236. Le représentant de la Norvège a présenté un document dans lequel les États Membres étaient encouragés à considérer les noms géographiques comme faisant

partie de l'héritage culturel et historique national, et à intensifier la collecte systématique de données dans le cadre d'activités concrètes (E/CONF.94/INF.39). Les représentants de l'Australie et de l'Autriche, ainsi que le Coordonnateur du Groupe de travail sur la publicité et le financement, ont exprimé leur adhésion à cette idée.

Coopération avec des organisations internationales [point 17 g]

237. La représentante de l'Autriche a présenté deux documents rendant compte des travaux du Conseil international des sciences onomastiques (CISO) (E/CONF.94/CRP.50 et E/CONF.94/INF.84). L'édition 2001 de la revue *ONOMA*, publiée par le Conseil et consacrée à certains aspects de la normalisation des noms, a été présentée en détail, avec des informations sur les auteurs qui avaient contribué à son élaboration, et l'on a donné un aperçu du vingt et unième Congrès international des sciences onomastiques, organisé à Uppsala (Suède), en août 2002. Le représentant de la Norvège a mis l'accent sur le maintien des contacts entre le CISO et le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, et a en outre félicité la représentante de l'Autriche pour la manière constructive dont elle avait présidé le Conseil.

238. L'attaché de liaison de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) a présenté le rapport de l'OHI (E/CONF.94/INF.86), qui mettait en lumière deux aspects des activités de celle-ci, à savoir les travaux du Sous-Comité de la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) sur les formes du relief sous-marin (SCUFN) et la nouvelle édition de la publication spéciale S-23 intitulée « Limits of Oceans and Seas ». Le représentant de la République de Corée a exprimé son appui aux initiatives de l'OHI en vue de la publication de la prochaine édition de ce document.

Coopération avec les médias [point 17 h]

239. Le représentant du Canada a présenté un document traitant de la coopération avec les médias (E/CONF.94/INF.29), établi par la Commission de toponymie du Canada (CTC), dans lequel étaient examinées diverses méthodes d'information sur les noms géographiques.

240. Le Coordonnateur du Groupe de travail sur les stages de formation à la toponymie (Président de la Commission III) a souligné que l'on devait s'efforcer d'inclure les régions du monde qui n'avaient pas jusqu'à présent bénéficié de cours de formation en toponymie et a déclaré que le Groupe de travail organiserait selon les priorités les documents dont la publication était susceptible de servir à des fins éducatives.

Noms de pays (point 18)

241. Le Coordonnateur du Groupe de travail sur les noms de pays a présenté une liste actualisée des noms de pays compilée par le Groupe de travail (E/CONF.94/CRP.11). Il a fait ressortir les éléments qui avaient été révisés et a expliqué que la présentation avait été modifiée de manière à inclure plus largement les noms de pays tels qu'ils étaient utilisés dans le *Bulletin terminologique No 347/Rev.1 et Corr.1* de l'Organisation des Nations Unies. Lorsque les autorités nationales d'un pays dont la langue était l'une des langues officielles employées à l'ONU étaient d'un autre avis, la forme employée était également indiquée pour

référence. Les noms de pays en caractères cyrilliques russes seraient ajoutés ultérieurement.

242. Le représentant de la France a soumis un projet de résolution encourageant la coopération entre le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et la Section de documentation, de référence et de terminologie du Secrétariat de l'ONU.

243. Les représentants du Myanmar, d'Israël, du Bhoutan, de l'Afrique du Sud et de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies ont formulé des observations et des suggestions quant à la liste des noms de pays. Le représentant de la Grèce a également fait une déclaration sur le code de pays (MK) selon la norme ISO 3166 utilisée pour l'ex-République yougoslave de Macédoine, en faisant valoir que ce code ne correspondait pas au nom complet du pays; il a suggéré d'utiliser plutôt le code (XM), où la lettre X signifierait « ex - ».

244. Le représentant de l'Allemagne a décrit les travaux menés dans son pays en ce qui concernait la publication d'une liste de noms de pays en langue allemande (E/CONF.94/CRP.31 et Add.1). Cette liste contenait les noms des pays tels qu'ils étaient utilisés par les Gouvernements allemand, autrichien et suisse et pouvait être consultée sur l'Internet.

245. Le représentant de la Zambie a demandé si de telles listes n'encourageaient pas à conserver les exonymes.

246. À titre de contribution au débat, le représentant de la Norvège a présenté une liste des noms étrangers, notamment des exonymes, disponible sur l'Internet. Il a également été pris note d'une observation émanant de la délégation slovène.

247. Le document E/CONF.94/CRP.90 établi par Israël a été retiré à la demande de son auteur.

Chapitre III

Résolutions adoptées par la Conférence

VIII/1. Promotion des noms géographiques utilisés par les groupes minoritaires et les autochtones

La Conférence,

Considérant que la préservation de la culture des minorités et des groupes autochtones est reconnue comme un important volet de la normalisation des noms géographiques,

Rappelant l'esprit des résolutions adoptées par des conférences antérieures, à savoir la résolution 36 de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques relative au problème des langues minoritaires et la résolution 22 de la cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques relative à l'enregistrement et à l'utilisation des noms aborigènes/autochtones,

Constatant que de nombreux organismes dans le monde s'emploient activement à préserver et redynamiser la culture des minorités et des groupes autochtones par le biais d'actions consistant à enregistrer, reconnaître et promouvoir les toponymes de ces groupes,

Constatant également que la promotion de ces activités sera utile aux organismes de toponymie et à l'Organisation des Nations Unies et fournira de précieuses informations à la société en général,

Prenant acte de la proposition de l'Australie d'aider le Secrétariat de l'ONU à établir et à présenter un rapport sur ces activités,

Recommande que les organismes de toponymie du monde entier soient invités à présenter un résumé desdites activités à des fins d'intégration à un rapport général que l'ONU doit établir d'ici à 2007 sur les activités précitées et qu'il doit diffuser ultérieurement à toutes les parties intéressées.

VIII/2. Pratiques relatives aux désignations toponymiques commémoratives

La Conférence,

Notant que l'usage des noms de personnes ou d'événements pour des désignations commémoratives ou toponymiques est très courant,

Constatant que l'attribution du nom d'une personne, de son vivant ou immédiatement après sa disparition, à un lieu géographique est une pratique répandue,

Rappelant que, lors d'une réunion tenue en 1960, le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques avait constaté que le fait de baptiser ou de rebaptiser un lieu géographique du nom d'une personne vivante pouvait être une source de problèmes,

Constatant que cette pratique est généralement préjudiciable, dans la mesure où ce type de désignation est sujet à des changements ultérieurs, que ne recommande pas la Conférence,

Notant qu'il n'existe guère de directives sur la pratique consistant à donner à un lieu le nom d'une personne vivante ou décédée depuis peu,

1. *Recommande* que les autorités nationales compétentes découragent l'attribution de noms de personnes vivantes à des lieux;
2. *Recommande également* que les autorités nationales compétentes précisent, dans leurs directives, le délai d'attente souhaitable avant que l'on procède à une désignation commémorative.

VIII/3. Groupe de travail sur la terminologie du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques

La Conférence,

Notant que le nouveau *Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques*¹ a été établi par le Groupe de travail sur la terminologie dans les six langues officielles de l'ONU, à savoir l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe,

Notant également que le *Glossaire* a maintenant été publié,

Constatant que les modifications terminologiques exigeront que la définition des termes soit complétée ou amendée,

1. *Exprime* sa gratitude et ses remerciements aux membres du Groupe de travail sur la terminologie pour avoir offert bénévolement et à titre personnel leurs compétences et leur temps en vue de l'établissement du *Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques*;
2. *Recommande* que le Groupe de travail sur la terminologie poursuive ses activités afin de vérifier périodiquement le *Glossaire* et de l'actualiser selon une procédure que définiront les membres du Groupe de travail.

VIII/4. Groupe de travail sur les exonymes du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques

La Conférence,

Rappelant les résolutions 28, 29, 31 et 38 de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, les résolutions 18 et 19 de la troisième Conférence, la résolution 20 de la quatrième Conférence et la résolution 13 de la cinquième Conférence, ainsi que les résolutions 4 et 10 de la première Conférence, la résolution 35 de la deuxième Conférence, la résolution 7 de la troisième Conférence et la résolution 4 de la quatrième Conférence,

Notant que, malgré l'objectif général de limitation de l'usage des exonymes, on observe dans plusieurs pays une tendance à leur augmentation,

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : M.01.XVII.7.

Constatant que des mesures telles que la catégorisation de l'usage des exonymes, la publication de guides pour les endonymes et l'élaboration de directives préconisant une prise en compte des considérations politiques dans l'usage des exonymes contribueraient à limiter leur nombre,

Recommande la création, au sein du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, d'un Groupe de travail sur les exonymes chargé d'élaborer des mesures telles que celles qui sont mentionnées ci-dessus.

VIII/5. Réunions conjointes des divisions linguistiques/géographiques et des groupes de travail du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques

La Conférence,

Considérant la résolution 7 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques,

Considérant également les résultats encourageants enregistrés lors de la réunion conjointe de la Division du Centre-Est et du Sud-Est de l'Europe du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et du Groupe de travail sur les fichiers de données toponymiques et les nomenclatures du Groupe d'experts,

Notant que l'échange d'idées, d'expériences et de données auquel il a été procédé à cette réunion conjointe pourrait contribuer à la mise en oeuvre des recommandations et des résolutions de la présente conférence,

Recommande que les divisions linguistiques/géographiques et les groupes de travail du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques poursuivent leurs réunions conjointes afin d'apporter une réponse aux besoins régionaux en ce qui concerne la formation à la toponymie, les fichiers de données et les nomenclatures, les systèmes de romanisation, la publicité et le financement, ainsi que la terminologie.

VIII/6. Intégration des données relatives aux noms géographiques dans les infrastructures nationales et régionales d'enregistrement des données spatiales

La Conférence,

Soulignant que l'information relative aux noms géographiques normalisés est une composante importante d'un développement économique efficace, dans tous les pays,

Notant que les noms géographiques donnent accès à l'information géographique et aux infrastructures de données spatiales,

Rappelant que la quinzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, tenue à Kuala Lumpur en 2000, a pris acte de la

promotion des programmes nationaux et régionaux de normalisation des noms géographiques²,

Rappelant également que la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique, tenue à New York en 2001, a reconnu l'importance que revêtent des noms géographiques normalisés et cohérents en tant que données fondamentales sur les infrastructures nationales et régionales de données spatiales³,

Recommande que les données relatives aux noms géographiques normalisés soient prises en compte dans la conception et la mise en place des infrastructures nationales et régionales de données spatiales.

VIII/7. Formats et normes d'échange de données toponymiques

La Conférence,

Rappelant que, dans sa résolution VII/6, la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a recommandé l'échange de données numérisées sur les noms géographiques normalisés à l'échelon national ainsi que l'instauration de liens avec le Consortium Unicode,

Rappelant également que, dans sa résolution VII/13, la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a recommandé l'instauration de liens avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO),

Notant que le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques a désormais établi des liens avec le Consortium Unicode et l'ISO,

Notant également qu'il convient d'élaborer des normes internationales appropriées pour l'échange de données toponymiques numérisées,

Recommande que le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, à la faveur des liens qu'il a établis avec les organismes de normalisation, s'emploie activement à promouvoir l'élaboration de normes internationales pour l'échange de données toponymiques.

VIII/8. Appui au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique

La Conférence,

Notant que le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique s'efforce d'établir une infrastructure de données spatiales pour l'Organisation des Nations Unies,

² Voir *Quinzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Kuala Lumpur, 11-14 avril 2000 : Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.01.I.2), chap. VIII, sect. B, résolution 7.

³ Voir *Rapport de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique, New York, 22-26 janvier 2001 : Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.01.I.13), chap. VI, sect. B, résolution 7.

Notant également que le Groupe de travail a établi que l'information relative aux noms géographiques normalisés constitue une composante fondamentale et indispensable de cette infrastructure,

Reconnaissant le rôle du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, qui consiste à prêter son concours à l'ONU en ce qui concerne les questions relatives aux noms géographiques,

Recommande que le Groupe d'experts collabore avec le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique à la conception et à l'élaboration de la composante toponymique de l'infrastructure des données spatiales de l'ONU,

Recommande également que le Groupe d'experts, par l'intermédiaire de ses groupes de travail et divisions, facilite activement la communication au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique de l'information relative aux noms géographiques normalisés émanant des autorités nationales compétentes.

VIII/9. Les noms géographiques en tant que patrimoine culturel

La Conférence,

Reconnaissant l'importance que les participants à la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques ont accordée aux noms géographiques en tant que composante du patrimoine historique et culturel de la nation,

Notant que, dans de nombreux pays, la collecte des noms géographiques se complique de plus en plus du fait de l'accélération du changement socioéconomique qui se répercute sur la société et sur le paysage,

Rappelant la recommandation faite par la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques dans sa résolution 27 ainsi que les recommandations faites par la septième Conférence dans sa résolution VII/5, selon lesquelles des mesures devraient être prises au niveau national pour que les noms qui n'ont pas encore été recueillis soient enregistrés grâce à des travaux sur le terrain et conformément à l'usage local actuel des formes toponymiques,

Prie instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait à entreprendre la collecte systématique des noms géographiques et la promotion d'une meilleure compréhension, au niveau du grand public, de la signification des noms géographiques pour le patrimoine et l'identité aux échelons local, régional et national.

VIII/10. Procédures de collecte des données toponymiques

La Conférence,

Rappelant l'importance de la collecte des noms géographiques sur le terrain, telle que soulignée dans la recommandation B de la résolution 4 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et telle que notée dans la résolution 27 de la deuxième Conférence,

Constatant la progression rapide de la demande de noms géographiques et d'informations connexes précis et complets,

Notant la demande croissante de noms géographiques de toutes les catégories destinés à être utilisés dans un système d'information géographique et dans des bases de données automatisées spécialisées et polyvalentes,

Recommande que les gouvernements élargissent leurs procédures actuelles en matière de collecte des noms géographiques et adoptent des procédures leur permettant de recueillir des noms auprès de toutes les sources fiables afin de répondre aux besoins des utilisateurs de noms géographiques.

VIII/11. Groupe de travail sur la prononciation des noms géographiques

La Conférence,

Notant qu'un nom géographique possède à la fois une forme orale et une forme écrite,

Notant également que la translittération des noms géographiques d'un alphabet à un autre (avec ou sans signes diacritiques), telle que la romanisation, n'éclaire généralement pas sur la prononciation correcte de ces noms les personnes qui ne connaissent pas la langue-source,

Notant également que, dans sa résolution 7, la troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a recommandé que la question de la prononciation soit examinée,

Recommande qu'un Groupe de travail sur la prononciation des noms géographiques soit créé au sein du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

VIII/12. Normalisation des noms de pays

La Conférence,

Rappelant la résolution VII/8 de la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, qui fait état de l'existence de différences entre les noms de pays diffusés par la Section de documentation, de référence et de terminologie du Secrétariat de l'ONU⁴ et les formes recommandées par le Groupe d'experts,

Considérant qu'il est souhaitable que les différentes entités de l'Organisation des Nations Unies utilisent les mêmes noms de pays dans la ou les langues officielles de chacun des pays et dans les langues officielles de l'Organisation,

Considérant aussi qu'en raison de la mission et de la compétence du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, un rapprochement et une concertation avec les différentes entités de l'Organisation des Nations Unies associées aux activités concernant les noms géographiques devraient être recherchés,

Recommande que la Section de terminologie et de référence du Secrétariat de l'ONU et le Groupe d'experts se consultent lors de la mise à jour de leur liste

⁴ Appelée actuellement Section de terminologie et de référence du Secrétariat de l'ONU.

relative à la nomenclature des pays du monde dans les langues officielles de l'Organisation.

VIII/13. Romanisation des noms géographiques thaïs

La Conférence,

Constatant que, dans sa résolution 14, la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques avait recommandé l'adoption du système général thaï amendé de l'Institut royal thaïlandais en tant que système international de romanisation des noms géographiques thaïs,

Constatant aussi qu'en 2000, le Gouvernement thaïlandais a officiellement adopté la version révisée de ce système comme norme nationale et que le système ainsi révisé a été mis en place,

Recommande que ce système révisé, dont les principes ont été énoncés dans le rapport intitulé « Principles of romanization for Thai script by the transcription method »⁵ présenté par la Thaïlande à la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, soit adopté comme système international de romanisation des noms géographiques thaïs.

VIII/14. Romanisation des caractères cyrilliques serbes

La Conférence,

Rappelant que la résolution 11 de la troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques portait notamment sur la romanisation de l'alphabet cyrillique serbo-croate de Yougoslavie⁶,

Constatant que le terme « cyrillique serbo-croate » n'est plus approprié,

Recommande que, désormais, dans les documents des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, il soit plutôt fait usage du terme « cyrillique serbe ».

VIII/15. Appui à la formation et aux publications

La Conférence

1. *Exprime* sa gratitude à l'Allemagne, aux Pays-Bas et à l'ONU par l'intermédiaire de la Division de statistique de l'ONU pour avoir financé la participation de délégués de pays en développement au séminaire de formation organisé en marge de la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques;

⁵ E/CONF.94/INF.41.

⁶ Le 4 février 2003, le nom officiel de la République fédérale de Yougoslavie a été changé en Serbie-et-Monténégro.

2. *Souligne* l'importance que revêt cette formation et prie la Division de statistique de continuer à financer, dans les limites des ressources disponibles, la formation des participants des pays en développement;

3. *Prend acte* de l'importance que continueront de revêtir, dans un avenir prévisible, les versions électronique et imprimée des documents disponibles dans toutes les langues officielles de l'ONU et, à cet égard;

4. *Prie* la Division de statistique d'inclure dans son programme de publication pour l'exercice 2004-2005 les publications suivantes :

a) Systèmes de romanisation et modes de présentation et normes applicables à l'échange de données toponymiques (environ cent soixante pages);

b) Manuel de base des noms géographiques (environ cent cinquante pages).

VIII/16. Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et vingt-deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques

La Conférence,

Notant les progrès accomplis en matière de normalisation des noms géographiques, aux plans national et international, par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies,

Notant également le rôle essentiel joué par la présente Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et par les sessions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques,

Prenant acte de la nécessité de poursuivre ce travail important,

1. *Recommande* au Conseil économique et social que la neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques se tienne au cours du deuxième semestre de 2007;

2. *Recommande également* au Conseil économique et social que la vingt-deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques se tienne en 2004.

VIII/17. Motion de remerciements

La Conférence

1. *Exprime ses remerciements sincères* au Gouvernement allemand pour les excellentes dispositions prises pour l'organisation de la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et les services fournis à cette dernière et pour la généreuse hospitalité réservée aux participants;

2. *Exprime en particulier sa gratitude* au Bundesamt für Kartographie und Geodäsie (Agence fédérale de cartographie et de géodésie) pour les excellentes dispositions qu'elle a prises concernant l'organisation de la Conférence et de l'exposition technique qui l'accompagnait;

3. *Exprime sa gratitude* au Président de la Conférence pour la compétence avec laquelle il a dirigé les débats;

4. *Exprime ses remerciements* aux membres du Bureau de la Conférence et aux fonctionnaires et administrateurs du Gouvernement allemand et de l'Organisation des Nations Unies pour leur dur travail et leur dévouement, qui ont sensiblement favorisé le bon déroulement de la Conférence.

Annexe I

Liste des participants

A. États Membres de l'Organisation des Nations Unies

Afrique du Sud

Représentant

M. L. F. **Mathenjwa**, Président, Conseil sud-africain des noms géographiques

Représentants suppléants

M. M. T. **Kubheka**, chef de section, Service sud-africain des noms géographiques

M. Peter **Raper**, Président, Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU

M. Victor **Mdwara**, Directeur adjoint, services cartographiques, Département sud-africain des affaires territoriales

Algérie

Représentants

M. Brahim **Atoui**, Directeur en second de l'Institut national de cartographie et de télédétection (INCT)

M. Abdelaziz **Medjrab**, Service géographique de l'armée

M. Mustapha **Benabdallah**, Conseiller au Ministère de l'intérieur

M. Aissa **Romani**, Conseiller à l'ambassade de la République algérienne démocratique et populaire

Allemagne

Représentants

M. Bern **Mützelburg**, Directeur général au Ministère fédéral des affaires étrangères, Berlin (chef de délégation)

M. Klaus-Henning **Rosen**, Directeur général au Ministère fédéral de l'intérieur, Berlin

M. Peter **Wittig**, Directeur général adjoint au Ministère fédéral des affaires étrangères

M. Dietmar **Grünreich**, Directeur général de l'Agence fédérale de cartographie et de géodésie, Francfort-sur-le-Main

Suppléants

M. Wolfgang **Stoeckl**, chef de division au Ministère fédéral des affaires étrangères, Berlin

M. Joern **Sievers**, Président du Comité permanent des noms géographiques, Agence fédérale de cartographie et de géodésie, Francfort-sur-le-Main

M. Heinz **Budrat**, chef de division au Ministère fédéral de l'intérieur, Berlin

Mme Victoria **Zimmermann von Siefert**, chef de division adjointe au Ministère fédéral des affaires étrangères, Berlin

M. Hermann Josef **Pass**, Vice-Président du Comité permanent des noms géographiques, Euskirchen

Mme Armgard **Wippler**, Première Secrétaire à la Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York

Conseillers

M. Friedrich Wilhelm **Vogel**, Président de l'Association des autorités en matière de topographie des États de la République fédérale d'Allemagne, Düsseldorf

M. Erfried **Haack**, Comité permanent des noms géographiques, Berlin

M. Bernd **Beinstein**, Secrétaire du Comité permanent des noms géographique, Francfort-sur-le-Main

Arabie saoudite

Représentants

M. Mohammed **Al Shahrani**, responsable de la Section de la toponymie

M. Abdulrahman **Alhamidi**, superviseur, Groupe chargé du système d'information géographique

M. Mohammed **Al Otaibi**, chercheur

M. Nasser **Al Mutairi**, recueil des noms géographiques

M. Othman Mojib **Alghamdi**, cartographe

M. Mohammad **Al Rashed**, Service géologique saoudien, cartographe

M. Mohammed **Al-Morabet**, Service géologique saoudien, responsable de l'informatique

Argentine

Représentant

M. Rolando Andrés **Burgener**, Conseiller à l'ambassade de la République argentine en Allemagne

Australie

Représentant

M. Brian Samuel **Goodchild**, Président du Comité australien des noms géographiques

Suppléants

M. William Hughes **Watt**, Secrétaire du Comité consultatif des noms géographiques de l'Australie méridionale

M. David **Blair**, Directeur de l'enquête nationale australienne sur les noms de lieu

Autriche

Représentants

Mme Isolde **Hausner**, Directrice de l'Institut de lexicographie des dialectes et noms autrichiens de l'Académie autrichienne des sciences, chef de délégation

M. Markus **Lutterotti**, Ambassadeur d'Autriche en Allemagne

M. Peter **Jordan**, Directeur de l'Institut autrichien d'études sur l'Europe de l'Est et l'Europe du Sud-Est

Conseiller

M. Roman **Stani-Fertl**, Conseiller auprès du Département de géographie et de recherche régionale de l'Université de Vienne

Bangladesh

Représentant

M. Nur Uz **Zaman**, Conseiller à l'ambassade de la République populaire du Bangladesh

Bhoutan

Représentant

M. Choeki **Khorlo**, ingénieur topographe principal, Département des levés cartographiques et du cadastre

Botswana

Représentant

M. Bryson **Morebodi**, Directeur du Département des levés topographiques et de la cartographie

Brunéi Darussalam

Représentants

M. Pengiran Haji Matusin Pengiran **Matasan**, cartographe en chef, Service de cartographie du Ministère du développement

Mme Mas Suriaia **Hamid**, cartographe, Service de cartographie du Ministère du développement

Bulgarie

Représentant

M. Konstantin **Gegov**, Directeur, Direction de la géodésie et de la cartographie du Ministère du développement et des travaux publics régionaux

Conseiller

Mme Milka **Nanova**, Ministère du développement et des travaux publics régionaux

Cambodge*Représentant*

M. Sotha **Ith**, Directeur du Département de géographie, Ministère de la gestion des ressources foncières, de la planification urbaine et de la construction

Cameroun*Représentant*

M. Paul **Mobby-Etia**, Directeur de l'Institut national de cartographie

Canada*Représentant*

Mme Gisele **Jacob**, Présidente de la Commission de toponymie du Canada

Suppléants

Mme Barbara **MacIntosh**, administratrice de projet, Noms géographiques, Ressources naturelles Canada

Mme Helen **Kerfoot**, scientifique émérite, Ressources naturelles Canada

M. André **Lapierre**, professeur au Département de linguistique de l'Université d'Ottawa

M. Alain **Vallières**, Directeur général de la Commission de toponymie du Québec

M. Henri **Dorion**, professeur associé à l'Université de Laval

Chili*Représentant*

M. Roberto **Bravo León**, lieutenant-colonel, Institut géographique militaire

Chine*Représentant*

M. **Dai Junliang**, Directeur général au Ministère des affaires civiles

Suppléant

M. **Wang Jitong**, Directeur de l'Institut chinois de toponymie

Conseiller

M. **Du Xiangming**, chercheur, Institut des noms géographiques du Bureau d'État des levés cartographiques et de la cartographie

Experts

M. **Li Zhiguo**, Attaché au Ministère des affaires étrangères

M. **Li Zhi**, Directeur adjoint de division au Ministère des affaires civiles

M. **Lou Liaofan**, Troisième Secrétaire à l'ambassade de Chine en Allemagne

M. **Liu** Lianan, chef adjoint du Bureau de la recherche sur les systèmes d'information concernant les noms géographiques de l'Institut chinois de toponymie

M. **Wang** Zhongxiang, ingénieur au Centre national chinois de géomatique

Côte d'Ivoire

Représentant

M. Koffi **Attahi**, Directeur du Département de l'aménagement urbain et du développement local du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD)

Chypre

Représentant

M. Prodromos **Vasileiou**, Président du Comité national permanent pour la normalisation des noms géographiques, chef de délégation

Suppléants

M. Menelaos **Christodoulou**, Secrétaire du Comité national permanent pour la normalisation des noms géographiques

M. Evangelos **Savva**, Deuxième Secrétaire à l'ambassade de la République de Chypre à Berlin

Danemark

Représentant

M. Mogens **Skov**, chef de la Section des références géographiques, Département de topographie, Service géographique et cadastral national, Ministère de l'environnement

Djibouti

Suppléant

M. Hassan Ahmed **Ibrahim**, chef de la Section typographique, ingénieur géodésien

Émirats arabes unis

Représentants

M. Khaled **Al Melhi**, spécialiste en topographie et en cartographie

M. Khalifa **Al Romaihi**, spécialiste du système d'information géographique

Espagne

Représentants

Mme Adela **Alcazar**, géographe diplômée, Organismes autonomes d'administration, Institut géographique national, Ministère des travaux publics

Mme Margarita **Azcárate**, géographe diplômée, Organismes autonomes d'administration, Institut géographique national, Ministère des travaux publics

Estonie*Représentant*

M. Peeter **Päll**, chef du Bureau de grammaire de l'Institut de la langue estonienne

Suppléants

Mme Elvi **Sepp**, Secrétaire du Conseil gouvernemental des noms géographiques

Mme Malle **Hunt**, chef de la Division de rédaction et de publication, Département des phares et de l'hydrographie, Office maritime national

Mme Kiira **Moisja**, chef du Bureau de cartographie de l'Office national de l'aménagement du territoire

États-Unis d'Amérique*Représentant*

M. Roger L. **Payne**, Secrétaire exécutif du Conseil des noms géographiques des États-Unis et Secrétaire exécutif chargé de la toponymie nationale, Service géologique des États-Unis, Département de l'intérieur

Conseillers

M. Leo I. **Dillon**, cartographe et Président du Conseil des noms géographiques des États-Unis, Office of the Geographer and Global Issues, Bureau of Intelligence and Research, Département d'État

M. Randall **Flynn**, géographe, Conseil des noms géographiques des États-Unis, Secrétaire exécutif pour les noms géographiques étrangers, National Imagery and Mapping Agency, Département de la défense

M. Gerd **Quinting**, linguiste spécialisé en langage scientifique et membre du personnel du Conseil des noms géographiques des États-Unis, Comité des noms géographiques étrangers, National Imagery and Mapping Agency, Département de la défense

M. Louis A. **Yost**, chef adjoint, Bureau des noms géographiques, Service géologique des États-Unis, Département de l'intérieur

Ex-République yougoslave de Macédoine*Représentants*

M. Blagoja **Zasov**, Ambassadeur, Ministère des affaires étrangères

M. Vasko **Grkov**, Deuxième Secrétaire, ambassade de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Fédération de Russie*Représentant*

M. Vladimir **Zhukovskiy**, chef de délégation, Département de la cartographie et des noms géographiques, Service fédéral de géodésie et de cartographie

Représentants adjoints

M. Vladimir **Boginskiy**, chef de section, Institut central d'information en géodésie, en topographie aérienne et en cartographie

M. Alexander **Karasev**, Deuxième Secrétaire, Département juridique, Ministère des affaires étrangères

Finlande

Représentant

Mme Ritva Liisa **Pitkänen**, professeur à l'Institut de recherche sur les langues de la Finlande

Suppléant

M. Teemu **Leskinen**, topographe, Bureau national de topographie

France

Représentants

M. Pierre **Planques**, Président de la Commission de toponymie de l'Institut géographique national et de la Division francophone du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques

Mme Sylvie **Lejeune**, expert auprès de la Commission de toponymie de l'Institut géographique national

M. Daniel M. **Hazard**, adjoint-chef du Service de la documentation géographique de l'Institut géographique national

Grèce

Représentant

M. Emmanuel **Gounaris**, Ministre plénipotentiaire-expert, Ministère des affaires étrangères

Suppléants

M. Yorgos **Makrides**, Directeur de la Division des publications géographiques du Service géographique de l'armée

M. Dimitrios **Evangelidis**, Division de la cartographie numérique du Service hydrographique de la Marine nationale

Mme Panagiota **Georgopoulou**, Direction de l'organisation et du fonctionnement des autorités locales du Ministère de l'intérieur

M. Ioannis **Papaioannou**, Division de la cartographie numérique du Service hydrographique de la Marine nationale

Guinée

Représentant

M. Mohamed Hassimiou **Fofana**, Institut géographique national de Guinée (IGNG)

Hongrie*Représentants*

M. Béla **Pokoly**, Conseiller principal auprès du Comité des noms géographiques, Département des ressources foncières et de la cartographie du Ministère de l'agriculture et du développement régional

M. Gábor **Mikesy**, Conseiller en chef auprès de l'Institut de géologie et de sismologie

Inde*Représentant*

M. Hari Shanker **Gupta**, Département de géographie, University College, Université Maharshi Dayanand à Rohtak

Iran (République islamique d')*Représentant*

M. Mohammad **Madad**, Directeur adjoint de l'Institut de la gestion et de la planification, Directeur du Centre cartographique national

Conseillers

M. Nasser **Mohammadi**, Directeur du Département de géographie, Institut géographique national

M. Mehran **Maghsoudi**, Secrétaire du Comité national de normalisation des noms géographiques

M. Mansoor **Agahpur Kesheh**, expert en noms géographiques de l'Organisation géographique nationale

M. Mohammad **Ajam**, expert auprès du Ministère des affaires étrangères

Irlande*Représentant*

M. Donall **Mac Giolla Easpaig**, chef du Bureau de la toponymie du Département des affaires communautaires et rurales et des affaires du Gaeltacht

Israël*Représentant*

M. Naftali **Kadmon**, professeur émérite de cartographie et de toponymie au Département de géographie de l'Université hébraïque de Jérusalem

Italie*Représentant*

M. Sabato **Rainone**, chef de la Section de géographie de l'état-major général italien de la défense

Conseillers

M. Salvatore **Arca**, cadre supérieur (Institut géographique militaire)

M. Andrea **Cantile**, fonctionnaire

M. Giovanni **Orru**, fonctionnaire

Jamahiriya arabe libyenne

Représentants

M. Mohamed Anwar **Siala**, Président du Département de cartographie

M. Mohamed **Wafa**, cartographe en chef au Département de cartographie

M. Saad **Bakar**, Deuxième Secrétaire au Bureau populaire de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste

Jamaïque

Représentant

M. Trevor **Shaw**, Directeur du Service de toponymie et de cartographie, Agence de l'aménagement du territoire

Japon

Représentants

M. Hiroshi **Inomata**, Ministre, ambassade du Japon en République de Corée

M. Seiichi **Tanioka**, Directeur du Département de topographie, Institut de la cartographie

Suppléants

M. Kuninori **Matsuda**, Directeur de la Division des relations publiques internationales du Ministère des affaires étrangères

M. Tetsuya **Kimura**, Premier Secrétaire à l'ambassade du Japon en République fédérale d'Allemagne

M. Hiroyuki **Uchida**, Directeur adjoint de la Division chargée des relations avec l'ONU, Département de la coopération multilatérale, Ministère des affaires étrangères

Conseillers

M. Tadayuki **Akamatsu**, Premier Secrétaire à l'ambassade du Japon en République fédérale d'Allemagne

M. Junji **Yamazaki**, Sous-Directeur de la Division chargée des relations avec l'ONU, Département de la coopération multilatérale, Ministère des affaires étrangères

M. Takeshi **Imamura**, fonctionnaire de la Division de l'Asie du Nord-Est, Bureau des affaires asiatiques et océaniques, Ministère des affaires étrangères

Jordanie*Représentant*

M. Salim **Khalifeh**, Directeur général du Centre royal jordanien de géographie

Suppléants

M. Ibrahim M. **Zoqurti**, Secrétaire du Comité national des noms géographiques

M. Mahmoud H. **Malkawi**, membre du Comité national des noms géographiques

Lesotho*Représentant*

M. Potjo **Ts'oene**, Département de cartographie et d'aménagement du territoire

Lettonie*Représentant*

Mme Vita **Strautniece**, chef du Laboratoire de toponymie, Bureau de cartographie, Service national de l'aménagement du territoire

Suppléant

Mme Dace **Kavace**, chef adjointe du Laboratoire de toponymie, Bureau de cartographie, Service national de l'aménagement du territoire

Liban*Représentant*

Général B. E. M. Souheil **Hammad**, Directeur de la Direction des affaires géographiques

Suppléants

Lieutenant-colonel Pierre **Abou Younes**, armée libanaise

M. Miled **Torbey**, ingénieur géographe

Libéria*Représentant*

M. Frederick K. **Ziama**, Service libérien de cartographie, Ministère des ressources foncières, des mines et de l'énergie

Lituanie*Représentant*

M. Stasys **Vaitiekūnas**, Président du Sénat de l'Université de Klaipėda et chef du Département de géographie de cette université

Suppléants

M. Danutė **Mardosienė**, chef de la Division de cartographie du Département des ressources foncières du Ministère de l'agriculture

Mme Aldona **Burviené**, chef du Département lituanien de normalisation

Madagascar

Représentant

Mme Nivoarimanga Oilinirina **Ratovoarison**, Comité national de normalisation des noms géographiques

Malaisie

Représentant

M. Hamid **Ali**, Directeur général du Département de topographie et de cartographie

Représentants suppléants

M. Muamed Kamil **Mat Daud**, Directeur de la Division de la cartographie, Département de topographie et de cartographie

M. Wan Zainuddin **Wan Yusuf**, Directeur du Système de cartographie assistée par ordinateur, Département de topographie et de cartographie

Maroc

Représentants

M. Mohamed **Hmam**, Chef de la Division de la cartographie, Administration de la conservation foncière de cadastre et de la cartographie

M. Abdellah El **Abdi El Alaoui**, ingénieur d'État principal, Chef du Service de la topographie générale

M. Omar **Lakhdar**, ingénieur en chef, chargé de mission à la Direction du cadastre et de la cartographie

M. Abdelhadi **Tazi**, membre de l'Académie du Royaume du Maroc, ancien Président du groupe d'experts arabes de l'ONU

Mexique

Représentant

Mme Susana **Rodríguez Ramos**, Directrice adjointe de la Section de cartographie, Département de géographie, Institut national de statistique, de géographie et d'informatique

Mongolie

Représentant

Mme Sandag **Uranbileg**, Chef du Département de l'information géographique et de la cartographie, Administration de la géodésie et de la cartographie

Mozambique*Représentant*

M. Samuel João Rovicene **Dambiane**, Chef du Département de levé cadastral, Direction nationale de la géographie et du cadastre

Représentants adjoints

M. Luis **Abrahamo**, cartographe et Chef de la Division de la cartographie, Direction nationale de la géographie et du cadastre

M. Alexandre Uisse **Chidimatembue**, Chef du Département de géomatique, Direction nationale de la géographie et du cadastre

Suppléants

Mme Irondina da Conceição Senete, cartographe et Chef de la Section de la toponymie et du territoire, Direction nationale de la géographie et du cadastre

Mme Amélia Sebastião Zefanias Naftal, géographe, Direction nationale de la géographie et du cadastre

M. Simeão Velemo **Cambaco**, Directeur de l'établissement de formation professionnelle et technique en géodésie et en cartographie

Myanmar*Représentant*

M. Tint **Deir**, Directeur général, Ministère des affaires étrangères

Représentant adjoint

M. Maung **Win**, Ministre adjoint des affaires étrangères

Namibie*Représentant*

M. Uzochukwu **Okafor**, Directeur adjoint du service cartographique

Népal*Représentant adjoint*

M. Suresh **Shresta**, Service topographique, projet national d'infrastructure d'information géographique

Nigéria*Représentant*

Mme Felicia **Akinyemi**, Département de géographie, Faculté des sciences sociales, Université Obafemi Awolowo

Norvège

Représentants

M. Botolv **Helleland**, consultant d'État en toponymie, professeur associé, Université d'Oslo

M. Terje **Larsen**, conseiller d'État, Conseil national de la langue norvégienne

M. Nils Jørgen **Gaasvik**, consultant en toponymie, Autorité norvégienne de cartographie

Nouvelle-Zélande

Représentant

M. Rowland **Woods**, conseiller de direction principal, information foncière (Nouvelle-Zélande)

Oman

Représentants

Colonel Salim Bin Rashid Bin Khamis **Al-Jabry**, Directeur des services d'appui

M. Salim Bin Mohamed Bin Ali **Al-Busaidi**, officier supérieur d'état-major chargé des services techniques

Ouganda

Représentant

Mme Margaret **Murindwa**, Ministère de l'eau, des terres et de l'environnement, Département de topographie et de cartographie

Ouzbékistan

Représentant

M. Ziyadulla **Pulatkhodjaev**, conseiller, ambassade d'Ouzbékistan à Berlin

Représentant adjoint

M. Ilkhom **Ochilov**, attaché, ambassade d'Ouzbékistan à Berlin

Paraguay

Représentants

Mme Nimia **Da Silva**, première secrétaire, ambassade du Paraguay

M. Eduardo **Von Glasenapp**, premier secrétaire, ambassade du Paraguay

Pays-Bas

Représentant

M. Ferjan **Ormeling**, Chef de la Commission des noms géographiques étrangers

Pérou*Représentant*

M. Gustavo **Bobbio Rosas**, Directeur de l'Institut géographique national

Représentant adjoint

M. Walter Octavio **Suarez Gómez**, membre du personnel de l'Institut géographique national

Pologne*Représentant*

Mme Ewa **Wolnicz-Pawłowska**, chef de délégation

Conseillers

Mme Izabella **Krauze-Tomczyk**, secrétaire, Commission de la normalisation des noms géographiques étrangers, Service de géodésie et de cartographie

M. Janusz Marian **Golaski**, membre, Commission de la normalisation des noms géographiques étrangers

Mme Barbara **Czopek-Kopciuch**, professeur associé, Institut de la langue polonaise, Académie des sciences de Pologne

Qatar*Représentant*

M. Yousuf Eisa M. **Ebrahim**, Chef de la Division de la signalisation, Département de la circulation routière, Ministère des affaires municipales et de l'agriculture

République arabe syrienne*Représentant*

M. Mohamed **Idris**, Directeur général, Service général de topographie

Représentant adjoint

M. Marwan **Soukar**, responsable des relations publiques, Service général de topographie

République de Corée*Représentants*

M. **Chun** Yung-Woo, Directeur général, Division des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères et du commerce, chef de délégation

M. **Kim** Young-hwan, Président, Institut géographique national

M. **Kim** Eun-joong, conseiller, ambassade de la République de Corée en Allemagne

M. **Park** Hae-yun, Directeur adjoint, Division chargée des relations avec l'Organisation des Nations Unies, Ministère des affaires étrangères et du commerce

M. **Kim** Jin-hyun, Président, World Peace Forum

M. **Lee** Ki-suk, professeur, Département de géographie, Université nationale de Séoul

Suppléant

M. **Ha** Chan Ho, Ministre-conseiller, Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

Conseillers

M. **Lee** Young-duk, éditorialiste, *Chosun Ilbo*

M. **Byun** Sang-keun, éditorialiste, *Joongang Ilbo*

République démocratique populaire lao

Représentant

M. Thongchan **Manixay**, Directeur général adjoint du Département national de géographie

République populaire démocratique de Corée

Représentant

M. **Kwon** Tong Chol, Directeur adjoint du Bureau général de géodésie et de cartographie

Suppléants

M. **Ri** Kwang Nam, diplomate au Ministère des affaires étrangères

M. **Rim** Jong Gak, Chef de la Division des noms géographiques du Bureau de géodésie et de cartographie

M. **Choe** Kwang Il, fonctionnaire de la Division des affaires extérieures du Bureau de géodésie et de cartographie

République tchèque

Représentant

M. Pavel **Bohac**, Secrétaire de la Commission des noms géographiques, Bureau des levés topographiques, Prague, chef de délégation

Suppléant

Mme Eva **Kordova**, Troisième Secrétaire à l'ambassade de la République tchèque à Berlin

République-Unie de Tanzanie

Représentant

Mme Salama **Waziri**, Autorité tanzanienne de l'aviation civile

Roumanie*Représentant*

M. Serban **Dragomirescu**, secrétaire, Commission roumaine de la normalisation des noms géographiques, Académie roumaine

Suppléant

Mme Dana Mihaela **Negoiescu**, troisième secrétaire, ambassade de Roumanie à Berlin

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*Représentants*

M. David M. **Munro**, Président, Comité permanent des noms géographiques

M. Paul J. **Woodman**, secrétaire, Comité permanent des noms géographiques

Mme Caroline A. **Burgess**, toponymiste principale, Comité permanent des noms géographiques

Sao Tomé-et-Principe*Représentant*

M. Fernando Lima **Da Trindade**, Directeur des services géographiques et cadastraux

Slovénie*Représentants*

M. Milan Orožen **Adamic**, premier chercheur associé, Centre de recherche scientifique, Académie slovène des sciences et lettres, Institut de géographie Anton Melik

M. Jurij **Mlinar**, conseiller auprès du Directeur, Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, Office de topographie et de cartographie

Mme Marija **Brnot**, fonctionnaire chargée de tâches spécialisées, Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, Office de topographie et de cartographie

Soudan*Représentants*

M. Nasr Ibrahim **Hassanein**, Secrétaire général, Comité national soudanais

M. Herman **Bell**, consultant

Suède*Représentants*

M. Hans **Ringstam**, Service national de topographie

M. Leif **Nilsson**, consultant en toponymie

Suisse

Représentants

M. Martin **Gurtner**, ingénieur-géomètre diplômé de l'École polytechnique fédérale de Zurich, Office fédéral de topographie/Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

M. Hans Rudolf **Moesching**, géographe diplômé, Office fédéral de topographie/Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Thaïlande

Représentant

Mme Phatane **U-Omsin**, Directrice adjointe, Division de la géographie, Service topographique royal thaïlandais, état-major du Commandement suprême, Ministère de la défense

Représentants adjoints

M. Rungsal **Hongthong**, chef de la Section de l'éducation et de la formation, Division des plans et projets, Service topographique royal thaïlandais, état-major du Commandement suprême, Ministère de la défense

Mme Wanarat **Thothong**, Directrice, Division de la topographie et de la cartographie, Département de la mise en valeur des terres

Tunisie

Représentant

M. Hédi **Slimane**, conseiller, ambassade de Tunisie

Turquie

Représentant

M. Osman **Gunes**, Directeur général, Administration des provinces, Ministère de l'intérieur

Représentants adjoints

M. Ahmet **Yildirm**, Direction générale de cartographie, Ministère de la défense nationale

M. Halil **Giray**, expert, Ministère des affaires étrangères

Suppléants

M. Muhsin **Kiliçaslan**, conseiller, ambassade de Turquie à Berlin

M. E. Barkan **Öz**, premier secrétaire, ambassade de Turquie à Berlin

Ukraine*Représentants*

M. Ivan **Makarenko**, chef du Service national de géodésie, de cartographie et du cadastre, membre du Conseil national des noms géographiques

M. Rostislav **Sossa**, Directeur de l'entreprise de cartographie « Kartographia »

M. Mykola **Triukhan**, Directeur adjoint et chef de la Section des publications, Institut de recherche en géodésie et en cartographie, membre du Conseil national des noms géographiques

Vanuatu*Représentant*

M. Harold **Moli**, spécialiste en photogrammétrie, Département vanuatuan de topographie

Venezuela*Représentants*

Mme Anna Francesca **Cazzadore**, conseillère, ambassade du Venezuela

M. Jesus Rolando **Toro Montilla**, troisième secrétaire, ambassade du Venezuela

Mme María **Vergara**, géographe, fonctionnaire à la Dirección General de Soberanía, Límites y Asuntos Fronterizos, Ministère des relations extérieures

Mme Yris **Bolívar**, représentante de l'Institut géographique vénézuélien Simón Bolívar

Viet Nam*Représentant*

M. Le Minh **Tam**, Directeur adjoint, Département de topographie et de cartographie, Département général de l'administration foncière

Yougoslavie*Représentant*

M. Milan **Filipovic**, Chef du Département de recherche scientifique, Institut géographique militaire, chef de délégation

Représentants suppléants

Mme Jelisaveta **Djurickovic-Tuvic**, Ministre-conseillère, ambassade de Yougoslavie à Berlin, suppléante du chef de délégation

M. Milorad **Vuckovic**, conseiller principal, Ministère fédéral de l'industrie et du commerce intérieur, suppléant du chef de délégation

Conseillers

Mme Slavica **Radomirovic**, Centre de coordination pour le Kosovo-Metohija, conseillère

Mme Aleksandra **Fulgosi**, Centre de coordination pour le Kosovo-Metohija, conseillère

Zambie

Représentants

M. Alick R. **Mwanza**, Université de Zambie, école d'ingénierie, Département de topographie

Mme Emilia **Mtonga**, Département de topographie

B. États non membres

Saint-Siège

Représentant

Mgr. Tullio Poli, Secrétairerie d'État, Section des relations avec les États, Vatican

C. Institutions spécialisées

Organisation maritime internationale

M. Georges **Ah-Fong**, fonctionnaire d'administration, Service des relations extérieures, Division des affaires juridiques et des relations extérieures

Banque mondiale

M. Gregory G. **Prakas**, cartographe principal, Groupe de cartographie, Département des services généraux

D. Organisations intergouvernementales

Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH)

M. Roger L. **Payne**, Président

E. Organisations scientifiques internationales

Association cartographique internationale (ACI)

M. Ferjan **Ormeling**, Secrétaire général

Organisation hydrographique internationale (OHI)

M. Ioannis **Papaioannou**, représentant

Organisation internationale de normalisation (ISO)

M. Olaf **Ostensen**, Président du Comité technique 211

Names Society of Southern Africa

Mme Lucie Alida **Möller**, toponymiste, Institut de toponymie

F. Observateurs

M. Kai **Apel**, étudiant, Université de Humboldt, Berlin (Allemagne)

M. Achim **Bahnen**, spécialiste, Ministère fédéral de l'intérieur, Berlin (Allemagne)

M. Paul **Breimaier**, membre de l'Arbeitsgemeinschaft der Vermessungsverwaltungen der Länder der Bundesrepublik Deutschland (Allemagne)

Mme Niki **Christodoulou** (Chypre)

M. Gerhard **Fasching**, Vice-Président, Société autrichienne de géographie (Autriche)

M. Jens **Fitzke**, chercheur, Département de géographie, Université de Bonn (Allemagne)

M. Kohei **Goto**, secrétaire d'ambassade

M. Roland **Heinemann**, Directeur de l'Aussprachedatenbank der Arbeitsgemeinschaft der Öffentlich-Rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland (ARD), Sendeleitung Hoerfunk, ARD, Hessischer Rundfunk (Allemagne)

M. Tomonobu **Hori**, attaché d'ambassade

M. Thomas **Knaus**

M. Yasuhiro **Kobe**, secrétaire d'ambassade

M. Thilo **Koehler**; sous-chef de division, Ministère fédéral des affaires étrangères (Allemagne)

M. Rolf **Krause**, adjoint du chef de division, Ministère fédéral des affaires étrangères (Allemagne)

M. Klaus **Logge**, Ministère fédéral de l'intérieur (Allemagne)

M. Martin **Lutz**, Directeur général adjoint, Ministère fédéral des affaires étrangères (Allemagne)

M. Carsten **Meyer-Wiefhausen**, secrétaire, Ministère fédéral des affaires étrangères (Allemagne)

Mme Yuka **Mishima**, membre de délégation

M. Manuel **Müller**, secrétaire, Ministère fédéral des affaires étrangères (Allemagne)

M. Jiro **Nishimura**, secrétaire d'ambassade

M. Daisaku **Oka**, membre de délégation

M. Brooks **Pearson**, maître de conférences de géographie, Département des géosciences, State University of West Georgia (États-Unis d'Amérique)

M. Wolfram **Pobanz** (Allemagne)

Mme Sigrid **Prause**, adjoint du chef de division, Ministère fédéral des affaires étrangères (Allemagne)

M. Michael **Riessler**, étudiant de troisième cycle, Université Humboldt, Berlin (Allemagne)

M. Tomio **Sakamoto**, secrétaire d'ambassade

Mme Antje **Sember**, secrétaire, Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse (Allemagne)

Mme Mitsuko **Shino**, secrétaire d'ambassade

M. Thomas **Solbach**, sous-chef de division, Ministère fédéral de l'économie et de la technologie (Allemagne)

M. Hans Knut **Stabe**, coordonnateur de cours de formation à la toponymie (Allemagne)

Mme Nao **Tomita**, membre de la délégation

Mme Kiyo **Ubukata**, chercheuse

M. Walter **Von Den Driesch**, sous-chef de division, Ministère fédéral des affaires étrangères (Allemagne)

Mme Sayo **Yamauchi**, chercheuse

Mme Liljana **Zašova** (ex-République yougoslave de Macédoine)

M. Wilhelm **Zeddies**

Mme Sybille **Zikmund** (Allemagne)

M. Hans **Zikmund**, membre du Ständiger Ausschuss für Geographische Namen (Comité permanent des noms géographiques) (Allemagne)

M. Lothar **Zögner**, bibliothécaire, membre du Ständiger Ausschuss für Geographische Namen (Allemagne)

Mme Gudrun **Zögner** (Allemagne)

G. Secrétariat de la Conférence

Secrétaire exécutif

M. Otto **Gustafik**, Secrétaire de la Conférence, Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat de l'ONU

Mme Lorna **Fidler**, assistante du Secrétaire de la Conférence, Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat de l'ONU

Secrétariat de la Division de statistique de l'ONU

M. Hermann **Habermann**, Directeur, Division de statistique de l'ONU

M. Amor **Laaribi**, cartographe et spécialiste du SIG, Division de statistique de l'ONU

Mme Tanja **Srebotniak**, Section des statistiques de l'environnement, Division de statistique de l'ONU

Mme Jennifer C. **Javier**, secrétaire, Division de statistique de l'ONU

Annexe II

Règlement intérieur

I. Représentation et pouvoirs

Article premier

Chaque État participant à la Conférence est représenté par un représentant accrédité. Si un État nomme plus d'un représentant, il désigne l'un d'eux comme chef de la délégation. Chaque délégation peut aussi comprendre les suppléants, conseillers et experts jugés nécessaires.

Article 2

Les pouvoirs des représentants et le nom des suppléants, des conseillers et des experts sont communiqués au Secrétaire exécutif, si possible 24 heures au plus après l'ouverture de la Conférence. Ils doivent émaner soit du chef de l'État ou du chef du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères.

Article 3

Une commission de vérification des pouvoirs est constituée au début de la Conférence. Elle comprend les cinq membres nommés par la Conférence sur la proposition du Président. Elle examine les pouvoirs des représentants et fait immédiatement son rapport.

Article 4

Si la participation d'une délégation soulève des objections, cette délégation a le droit de participer provisoirement à la Conférence tant que celle-ci n'a pas statué sur la validité des objections.

II. Ordre du jour

Article 5

L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat et communiqué aux gouvernements invités à la Conférence par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies constitue l'ordre du jour provisoire de la Conférence. Tout représentant d'un État participant à la Conférence peut proposer l'inscription de toute question à l'ordre du jour provisoire.

III. Bureau

Article 6

La Conférence élit un président, trois vice-présidents, un rapporteur et un rédacteur en chef parmi les représentants des États participant à la Conférence.

Article 7

Le Président préside les séances plénières de la Conférence. Il n'a pas le droit de vote, mais peut désigner un autre membre de sa délégation pour voter à sa place.

Article 8

Si le Président est absent pendant une séance ou une partie d'une séance, un vice-président désigné par lui assure la présidence. Un vice-président agissant en qualité de président a les mêmes pouvoirs et les mêmes devoirs que le Président.

IV. Secrétariat**Article 9**

Le Secrétaire exécutif de la Conférence, nommé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agit en cette qualité à toutes les séances de la Conférence. Il peut désigner pour toute séance un suppléant chargé de le remplacer.

Article 10

À toute séance, le Secrétaire exécutif ou son représentant peut présenter un exposé oral ou écrit concernant toute question à l'examen.

Article 11

Le Secrétaire exécutif fournit et dirige le personnel nécessaire à la Conférence. Il est responsable de toutes les dispositions à prendre touchant les séances et, d'une façon générale, s'acquitte de toutes les autres tâches que la Conférence peut confier au Secrétariat.

V. Conduite des débats**Article 12**

Le quorum est constitué par la majorité des représentants qui participent à la Conférence.

Article 13

Outre qu'il exerce les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu d'autres dispositions du présent Règlement, le Président prononce l'ouverture et la clôture de chaque séance plénière de la Conférence, dirige les débats au cours de ces séances, donne la parole, met les questions aux voix et proclame les décisions. Il statue sur les motions d'ordre et, sous réserve des dispositions du présent Règlement, règle entièrement les débats de la Conférence.

Article 14

Le Président peut, au cours de la discussion, proposer à la Conférence la clôture de la liste des orateurs ou la clôture des débats. Il peut également proposer la suspension ou la levée de la séance, ou l'ajournement du débat sur la question en

discussion. Il peut aussi rappeler à l'ordre un orateur dont les propos n'ont pas trait à la question examinée.

Article 15

Le Président, dans l'exercice de ses fonctions, demeure sous l'autorité de la Conférence.

Article 16

Au cours de la discussion de toute question, un représentant peut à tout moment présenter une motion d'ordre et le Président statue immédiatement sur cette motion, conformément au présent règlement intérieur. Un représentant peut en appeler de la décision du Président. L'appel est immédiatement mis aux voix et la décision du Président, si elle n'est pas annulée par la majorité des représentants présents et votants, est maintenue. Un représentant qui présente une motion d'ordre ne peut, dans son intervention, traiter du fond de la question examinée.

Article 17

Au cours de la discussion d'une question, un représentant peut demander l'ajournement du débat sur cette question. Toute motion de cette nature a priorité. Outre l'auteur de la motion, un représentant peut prendre la parole en faveur de l'ajournement, et un contre.

Article 18

Au cours des débats, le Président peut donner lecture de la liste des orateurs et, avec l'assentiment de la Conférence, déclarer cette liste close. Il peut cependant accorder le droit de réponse à un représentant lorsque, à son avis, une intervention prononcée après la clôture de la liste des orateurs appelle une réponse. Quand la discussion d'une question est terminée, faute d'orateurs, le Président prononce la clôture du débat. Cette décision a le même effet que la clôture par décision de la Conférence.

Article 19

À tout moment, un représentant peut demander la clôture du débat sur la question en discussion, même si d'autres représentants ont manifesté le désir de prendre la parole. L'autorisation de prendre la parole au sujet de la clôture du débat n'est accordée qu'à deux orateurs opposés à la clôture, après quoi la motion est immédiatement mise aux voix.

Article 20

La Conférence peut limiter la durée de l'intervention de chaque orateur.

Article 21

Les propositions et amendements sont normalement remis par écrit au Secrétaire exécutif de la Conférence, qui les communique aux délégations. En règle générale, aucune proposition n'est discutée ni mise aux voix à une séance quelconque de la Conférence si le texte n'en a pas été communiqué à toutes les délégations, au plus tard la veille de la séance. Le Président peut cependant autoriser

la discussion et l'examen d'amendements ou de motions de procédure, même si ces amendements ou motions n'ont pas été communiqués ou ne l'ont été que le jour même.

Article 22

L'auteur d'une proposition ou d'une motion peut toujours la retirer avant qu'elle ait été mise aux voix, à condition qu'elle n'ait pas fait l'objet d'un amendement. Une motion ainsi retirée peut être présentée de nouveau par tout représentant.

Article 23

Lorsqu'une proposition est adoptée ou rejetée, elle ne peut être examinée de nouveau, à moins que la Conférence n'en décide ainsi à la majorité des deux tiers des représentants présents et votants. L'autorisation de prendre la parole au sujet d'une motion présentée en faveur d'un nouvel examen n'est accordée qu'à deux orateurs opposés à la motion, après quoi elle est immédiatement mise aux voix.

VI. Vote

Article 24

Chaque État représenté à la Conférence dispose d'une voix. Les décisions de la Conférence sont prises à la majorité des représentants présents et votants des États participant à la Conférence.

Article 25

Aux fins du présent Règlement, l'expression « représentants présents et votants » s'entend des représentants présents qui votent pour ou contre. Les représentants qui s'abstiennent de voter sont considérés comme non votants.

Article 26

La Conférence vote normalement à main levée, mais tout représentant peut demander le vote par appel nominal. L'appel a lieu dans l'ordre alphabétique anglais des noms des délégations à la Conférence et commence par la délégation dont le nom a été tiré au sort par le Président.

Article 27

Après que le Président a annoncé le début du scrutin, aucun représentant ne peut interrompre le scrutin, sauf pour présenter une motion d'ordre relative à la manière dont il se déroule. Le Président peut permettre aux représentants d'expliquer leur vote, soit avant soit après le scrutin. Il peut limiter la durée de ces explications.

Article 28

Toute proposition est mise aux voix par division si un représentant le demande. Les parties de la proposition qui ont été adoptées sont ensuite mises aux voix en

bloc; si toutes les parties du dispositif d'une proposition ont été repoussées, la proposition est considérée comme rejetée dans son ensemble.

Article 29

Lorsqu'une proposition fait l'objet d'un amendement, celui-ci est mis aux voix en premier lieu. Si une proposition fait l'objet de deux ou plusieurs amendements, la Conférence vote d'abord sur celui qui s'éloigne le plus, quant au fond, de la proposition primitive. Elle vote ensuite sur l'amendement qui, après ce premier amendement, s'éloigne le plus de la proposition, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les amendements aient été mis aux voix. Toutefois, lorsque l'adoption d'un amendement implique nécessairement le rejet d'un autre amendement, ce dernier n'est pas mis aux voix. Si un ou plusieurs amendements sont adoptés, on vote ensuite sur la proposition modifiée. Une motion est considérée comme un amendement à une proposition si elle tend simplement à une adjonction, une suppression ou une modification intéressant une partie de cette proposition.

Article 30

Si la même question fait l'objet de deux ou plusieurs propositions, la Conférence, à moins qu'elle n'en décide autrement, vote sur ces propositions dans l'ordre où elles ont été présentées. Après chaque vote sur une proposition, la Conférence peut décider si elle votera sur la proposition suivante.

Article 31

Toutes les élections ont lieu au scrutin secret, à moins que la Conférence n'en décide autrement.

Article 32

1. Lorsqu'il s'agit d'élire une seule personne ou une seule délégation et qu'aucun candidat ne recueille au premier tour la majorité requise, on procède à un second tour de scrutin, mais le vote ne porte plus que sur les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. Si les deux candidats recueillent le même nombre de voix à ce second tour, le Président décide entre eux par tirage au sort.

2. Si, après le premier tour de scrutin, plusieurs candidats viennent en deuxième position avec un nombre égal de voix, on procède à un scrutin spécial afin de ramener le nombre de candidats à deux. Si trois candidats ou plus viennent en tête avec un nombre égal de voix, on procède à un deuxième tour de scrutin; s'il y a encore partage égal des voix entre plus de deux candidats, le nombre des candidats est ramené à deux par tirage au sort.

Article 33

En cas de partage égal des voix lors d'un vote qui ne porte pas sur des élections, on procède à un deuxième vote après une suspension de séance de 15 minutes. S'il y a encore partage égal des voix, la proposition est considérée comme repoussée.

VII. Langues officielles et langues de travail

Article 34

L'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe sont les langues officielles de la Conférence. L'anglais, l'espagnol et le français sont les langues de travail de la Conférence.

Article 35

Les interventions prononcées dans une langue officielle sont interprétées dans les autres langues officielles de la Conférence.

Article 36

Tout représentant peut prendre la parole dans une autre langue que les langues officielles de la Conférence. Dans ce cas, il doit fournir l'interprétation de son intervention dans l'une des langues officielles de la Conférence.

VIII. Compte rendu des séances

Article 37

1. Il n'est pas établi de comptes rendus sténographiques ou analytiques des séances.
2. Des enregistrements sonores des séances de la Conférence et, le cas échéant, des commissions sont établis et conservés conformément à la pratique suivie à l'Organisation des Nations Unies.

IX. Publicité des séances

Article 38

Les séances plénières de la Conférence et les séances de ses commissions sont publiques, à moins que l'organe intéressé ne décide que des circonstances exceptionnelles exigent que telle ou telle de ses séances soit privée.

X. Commissions

Article 39

La Conférence peut constituer les commissions nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. Les points de l'ordre du jour relatifs à une même catégorie de questions sont renvoyés à la commission qui s'occupe de cette catégorie de questions. Les commissions ne peuvent pas inscrire une question à l'ordre du jour de leur propre initiative.

Article 40

Chaque commission élit son président, ses vice-présidents et son rapporteur.

Article 41

Les dispositions du Règlement intérieur de la Conférence sont applicables dans toute la mesure possible aux débats des commissions. Une commission peut décider de réduire le nombre des langues pour lesquelles sont fournis des services d'interprétation.

XI. Autres participants et observateurs

Article 42

Les représentants désignés par les organisations intergouvernementales et les autres organisations qui ont été invitées à titre permanent par l'Assemblée générale à participer aux sessions et aux travaux de toutes les conférences internationales organisées sous ses auspices ont le droit de participer en qualité d'observateurs, sans droit de vote, aux travaux de la Conférence et de ses commissions.

Article 43

Les représentants désignés par les institutions spécialisées peuvent participer, sans droit de vote, aux travaux de la Conférence et de ses commissions touchant toute question relevant du domaine d'activité de ces institutions.

Article 44

Les représentants désignés d'autres organisations intergouvernementales invitées à la Conférence peuvent participer en qualité d'observateurs, sans droit de vote, aux travaux de la Conférence et de ses commissions touchant toute question relevant du domaine d'activité de ces organisations.

Article 45

1. Les organisations non gouvernementales invitées à la Conférence peuvent désigner des représentants qui assistent en qualité d'observateurs aux séances publiques de la Conférence et de ses commissions.
2. Sur l'invitation du président de l'organe intéressé de la Conférence et sous réserve de l'approbation de cet organe, ces observateurs peuvent faire des exposés oraux sur les questions qui sont de leur compétence particulière.

Article 46

Les exposés écrits présentés par les représentants désignés visés aux articles 42 à 45 sont distribués par le Secrétariat à toutes les délégations dans les quantités et dans les langues dans lesquelles ils lui ont été fournis pour distribution, étant entendu que tout exposé présenté au nom d'une organisation non gouvernementale doit avoir trait à une question relevant de la compétence particulière de cette organisation et se rapporter aux travaux de la Conférence.

XII. Modifications

Article 47

Le présent règlement intérieur peut être modifié par une décision de la Conférence.

Annexe III

Ordre du jour provisoire de la neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président de la Conférence.
3. Questions d'organisation :
 - a) Adoption du Règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - d) Organisation des travaux;
 - e) Pouvoirs des représentants à la Conférence.
4. Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la huitième Conférence.
5. Rapports des divisions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques sur la situation dans leur division et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la huitième Conférence.
6. Réunions et conférences :
 - a) Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU;
 - b) Réunions et programmes divisionnels et interdivisionnels;
 - c) Réunions, conférences et colloques nationaux sur la toponymie;
 - d) Réunions, conférences et colloques internationaux sur la toponymie.
7. Mesures prises ou proposées pour assurer l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.
8. Avantages économiques et sociaux de la normalisation nationale et internationale des noms géographiques.
9. Normalisation nationale :
 - a) Collecte des noms sur le terrain;
 - b) Traitement des noms dans les services compétents;
 - c) Traitement des noms dans les régions multilingues;
 - d) Structure administrative des organismes nationaux de toponymie;
 - e) Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs.
10. Exonymes.

11. Rapports sur les programmes destinés à faciliter la prononciation des noms.
12. Fichiers de données toponymiques :
 - a) Procédures de collecte des données;
 - b) Éléments de données requis;
 - c) Normes et formats pour le transfert de données toponymiques;
 - d) Systèmes de traitement automatique des données;
 - e) Comptabilité et structure des systèmes;
 - f) Nomenclatures nationales;
 - g) Autres publications.
13. Sites Web toponymiques.
14. Terminologie de la normalisation des noms géographiques.
15. Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté :
 - a) Politiques, procédures et coopération;
 - b) Détails communs à deux pays au moins.
16. Systèmes d'écriture :
 - a) Romanisation;
 - b) Transcription dans un système d'écriture non latin;
 - c) Graphie des noms empruntés à des langues non écrites.
17. Enseignement et pratique en matière de toponymie et coopération internationale :
 - a) État actuel de l'enseignement et de la pratique;
 - b) Cours de formation à la toponymie;
 - c) Échanges de conseils et de renseignements;
 - d) Échanges de personnel;
 - e) Assistance technique;
 - f) Coopération avec des organismes nationaux;
 - g) Coopération avec des organisations internationales;
 - h) Coopération avec des moyens d'information.
18. Noms de pays.
19. Préparatifs de la dixième Conférence.
20. Adoption du rapport de la Conférence.
21. Adoption des résolutions rédigées durant la Conférence.
22. Clôture de la Conférence.

Annexe IV

Liste des documents*

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/1	Ordre du jour provisoire	3 b)
E/CONF.94/2 et Corr.1	Règlement intérieur provisoire	3 a)
E/CONF.94/L.1	Projet d'ordre du jour provisoire de la neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (Présenté par le Secrétariat)	19
E/CONF.94/L.2	Projet de rapport de la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques	
E/CONF.94/L.3	Projets de résolutions de la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques	
E/CONF.94/Misc.1	Annotations to the provisional agenda (Submitted by the Secretariat)	3 b)
E/CONF.94/Misc.2	Proposed organization of work	3 d)
E/CONF.94/CRP.1	Standardization of geographical names in the Republic of Moldova (Submitted by Republic of Moldova)	4
E/CONF.94/CRP.2	Statute and rules of procedure of the United Nations Group of Experts on Geographical Names (Submitted by the secretariat of the United Nations Group of Experts on Geographical Names)	6 a)
E/CONF.94/CRP.3	Country report of Mozambique (Submitted by Mozambique)	4
E/CONF.94/CRP.4 et Add.1	Rapport sur la normalisation des noms géographiques (Présenté par le Qatar)	4
E/CONF.94/CRP.5 et Add.1	Les caractéristiques des objets toponymiques et leur dynamique (Présenté par la Pologne)	12 c)

* Des résumés de certains documents (Add.1) sont disponibles en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français ou en russe, selon la langue dans laquelle le document principal a été rédigé.

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/CRP.6 et Add.1	Adaptations des noms de lieux allemands en langue polonaise (Présenté par la Pologne)	9 b)
E/CONF.94/CRP.7	Toponymic guidelines of Poland for map editors and other users (Submitted by Poland)	9 e)
E/CONF.94/CRP.8 et Add.1	Les noms géographiques dans la culture d'une nation (Présenté par la Pologne)	9 c)
E/CONF.94/CRP.9 et Add.1	Rapport sur les problèmes rencontrés en matière de standardisation des hydronymes (Présenté par la Pologne)	9 b)
E/CONF.94/CRP.10 et Add.1	Rapport sur le travail accompli en matière de standardisation des noms géographiques en Pologne entre 1998 et 2002 (Présenté par la Pologne)	4
E/CONF.94/CRP.11	List of country names (Submitted by UNGEGN)	18
E/CONF.94/CRP.12 et Add.1	Royaume-Uni : nomenclatures nationales (Présenté par le Royaume-Uni)	12 f)
E/CONF.94/CRP.13	United Kingdom: toponymic Websites (Submitted by United Kingdom)	13
E/CONF.94/CRP.14 et Add.1	Rapport du Royaume-Uni (Présenté par le Royaume-Uni)	4
E/CONF.94/CRP.15 et Add.1	Royaume-Uni : noms gaéliques de localités écossaises (Présenté par le Royaume-Uni)	9 c)
E/CONF.94/CRP.16 et Add.1	Royaume-Uni : noms de lieux gallois en Pays de Galles (Présenté par le Royaume-Uni)	9 c)
E/CONF.94/CRP.17 et Add.1	Noms de lieux aborigènes : processus d'enregistrement en Australie méridionale (Présenté par l'Australie)	9 a)
E/CONF.94/CRP.18 et Add.1	Incorporation de l'index géographique d'État dans un système d'information géographique (Présenté par l'Australie)	12 d)

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/CRP.19 et Add.1	Principes de systématisation des noms de lieux en Australie (Présenté par l'Australie)	9 e)
E/CONF.94/CRP.20 et Add.1	Établissement de l'index géographique australien (Présenté par l'Australie)	12 f)
E/CONF.94/CRP.21 et Add.1	Rapport sur l'Australie (Présenté par l'Australie)	4
E/CONF.94/CRP.22 et Add.1	Principes relatifs à l'emploi et à l'enregistrement des noms de lieux aborigènes et des insulaires du détroit de Torrès (Présenté par l'Australie)	9 b)
E/CONF.94/CRP.23 et Add.1	Rapport d'activité concernant les noms géographiques de Chine (Présenté par la Chine)	4
E/CONF.94/CRP.24 et add.1	Culture toponymique des langues des minorités ethniques en Chine (Présenté par la Chine)	9 c)
E/CONF.94/CRP.25	<i>Annulé</i>	10
E/CONF.94/CRP.26 et Add.1	Le répertoire des noms géographiques du Service national de topographie de Finlande (Présenté par la Finlande)	12 d)
E/CONF.94/CRP.27	Jordan's activities in the field of geographical names (Submitted by Jordan)	4
E/CONF.94/CRP.28 et Add.1	Rapport de l'Allemagne (Présenté par l'Allemagne)	4
E/CONF.94/CRP.29 et Add.1	Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs (Présenté par l'Allemagne)	9 e)
E/CONF.94/CRP.30 et add.1	Glossaire de terminologie toponymique en langue allemande, seconde édition (Présenté par l'Allemagne)	14
E/CONF.94/CRP.31 et Add.1	Noms de pays en allemand (Présenté par l'Allemagne)	13 et 18
E/CONF.94/CRP.32 et Add.1	Base de données numériques des noms géographiques de l'Allemagne (GN 250 et GN 1000)	12 f)

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/CRP.32 et Add.1	Base de données numériques des noms géographiques de l'Allemagne (GN 250 et GN 1000) (Présenté par l'Allemagne)	12 f)
E/CONF.94/CRP.33 et Add.1	Liste de certains exonymes de langue allemande, y compris leur transcription phonétique (Présenté par l'Allemagne)	10
E/CONF.94/CRP.34 et Add.1	Deuxième Colloque international sur les noms géographiques : GeoNames 2000 (Présenté par l'Allemagne)	6 b)
E/CONF.94/CRP.35 et Add.1	Atelier international sur les exonymes, GeoNames 2001 (Présenté par l'Allemagne)	6 b)
E/CONF.94/CRP.36 et Add.1	Stages de formation à la toponymie (Présenté par l'Allemagne)	17 b)
E/CONF.94/CRP.37 et Add.1	Normalisation de la prononciation des noms géographiques dans le cadre des émissions de radio et de télévision en Allemagne (Présenté par l'Allemagne)	11
E/CONF.94/CRP.38 et add.1	Carte au millionième des régions géographiques de l'Allemagne, troisième édition (Présenté par l'Allemagne)	12 g)
E/CONF.94/CRP.39 et Add.1	Dictionnaire des noms géographiques des États baltiques et de la Communauté d'États indépendants (Présenté par l'Allemagne)	12 g) et 16 a)
E/CONF.94/CRP.40 et Add.1	Rapport des divisions : Finlande (Présenté par la Finlande)	5
E/CONF.94/CRP.41 et add.1	Site Web du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (Présenté par le secrétariat du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques)	7
E/CONF.94/CRP.42 et Add.1	Documents des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et des sessions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques	7

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/CRP.42 et Add.1	Documents des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et des sessions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (Présenté par le Canada)	7
E/CONF.94/CRP.43 et Add.1	Information sur le nouveau jeu de cartes de l'Autriche (Présenté par l'Autriche)	12 g)
E/CONF.94/CRP.44	Report of the United States/Canada Division (Submitted by USA and Canada)	5
E/CONF.94/CRP.45	Report of the Pan American Institute of Geography and History (Submitted by Pan American Institute of Geography and History)	17 b)
E/CONF.94/CRP.46	Council of Geographic Names Authorities (Submitted by United States of America)	6 c)
E/CONF.94/CRP.47 et Add.1	Exonymes et cartographie (Présenté par l'Autriche)	10
E/CONF.94/CRP.48 et Add.1	Base de données des noms géographiques en Autriche (Présenté par l'Autriche)	12 f)
E/CONF.94/CRP.49 et Add.1	Comité de toponymie du Burgenland (Présenté par l'Autriche)	9 c)
E/CONF.94/CRP.50	International Council of Onomastic Sciences (Submitted by Austria)	17 g)
E/CONF.94/CRP.51 et Add.1	Rapport de l'Autriche (Présenté par l'Autriche)	4
E/CONF.94/CRP.52	La toponymie ivoirienne (Présenté par la Côte d'Ivoire)	12 c)
E/CONF.94/CRP.53	La base de données des exonymes français (Présenté par la France)	10
E/CONF.94/CRP.54	Le site Web de la Division francophone (Présenté par la France)	13
E/CONF.94/CRP.55	Rapport de la Division francophone (Présenté par la France)	5

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/CRP.56	Rapport de la France (Présenté par la France)	4
E/CONF.94/CRP.57	Rapport national pour la Suisse (Présenté par la Suisse)	4
E/CONF.94/CRP.58 et Add.1	Rapport national de l'Italie (Présenté par l'Italie)	4
E/CONF.94/CRP.59	Multilingual Glossary of Geographical Features, 4th edition (2002) (Submitted by Italy)	12 g)
E/CONF.94/CRP.60 et Corr.1 et 2	Romano-Hellenic Division report (Submitted by Italy)	5
E/CONF.94/CRP.61	Toponymic guidelines for map editors and other editors (Submitted by Italy)	9 e)
E/CONF.94/CRP.62 et Add.1	Répertoire concis des noms géographiques italiens (Présenté par l'Italie)	12 f)
E/CONF.94/CRP.63	Main Italian exonyms of European geographical elements (Submitted by Italy)	10
E/CONF.94/CRP.64	Report of the Baltic Division (Submitted by Latvia)	5
E/CONF.94/CRP.65 et Add.1	Traitement et mise à jour continue des informations toponymiques pour les cartes à l'échelle 1:50 000 (Présenté par la Lettonie)	12 a)
E/CONF.94/CRP.66	Report of the Asia South-East and Pacific South-West Division (Submitted by Australia)	5
E/CONF.94/CRP.67	Report of Sweden (Submitted by Sweden)	4
E/CONF.94/CRP.68 et Add.1	Rapport de la Lituanie (Présenté par la Lituanie)	4
E/CONF.94/CRP.69	Report of Greece (Submitted by Greece)	4
E/CONF.94/CRP.70	Toponymic guidelines of the Czech Republic (Submitted by Czech Republic)	9 e)
E/CONF.94/CRP.71 et Add.1	GEONAMES (base de données toponymiques)	12 d)

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/CRP.71 et Add.1	GEONAMES (base de données toponymiques) (Présenté par la République tchèque)	12 d)
E/CONF.94/CRP.72 et Add.1	Rapport de la Finlande (Présenté par la Finlande)	4
E/CONF.94/CRP.73 et Add.1	Directives pour la planification toponymique dans une région bilingue (Présenté par la Finlande)	4
E/CONF.94/CRP.74 et Add.1	Projet de toponymie urbaine (Présenté par la Finlande)	9 a)
E/CONF.94/CRP.75 et Add.1	Les noms de lieux : la mémoire des lieux : thème des Journées du patrimoine européen organisées en Finlande en 1999 (Présenté par la Finlande)	6 c)
E/CONF.94/CRP.76 et Add.1	Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs : Finlande (Présenté par la Finlande)	9 e)
E/CONF.94/CRP.77 et Add.1	Réglementation et standardisation des toponymes en Norvège (Présenté par la Norvège)	9 d)
E/CONF.94/CRP.78 et Add.1	Débats récents au sein du United States Board on Geographic Names concernant la création d'exonymes anglicisés (Présenté par les États-Unis d'Amérique)	10
E/CONF.94/CRP.79 et Add.1	Rapport de l'Estonie (Présenté par l'Estonie)	4
E/CONF.94/CRP.80 et Add.1	Rapport du Groupe de travail sur les systèmes de romanisation : activités menées de janvier 1998 à mai 2002 (Présenté par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques)	16 a)
E/CONF.94/CRP.81 et Add.1 et Corr.1	Rapport sur l'état actuel des systèmes de romanisation des noms géographiques de l'Organisation des Nations Unies (Présenté par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques)	16 a)
E/CONF.94/CRP.82	Report of the Islamic Republic of Iran	4

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/CRP.82 et Corr.1	Report of the Islamic Republic of Iran (Submitted by Islamic Republic of Iran)	4
E/CONF.94/CRP.83 et Add.1	Noms géographiques africains et le système d'écriture arabe : analyse d'un problème de normalisation (Présenté par le Soudan)	9 a)
E/CONF.94/CRP.84 et Add.1	Rapport national (Présenté par Israël)	4
E/CONF.94/CRP.85	Toponymist honoured (Submitted by Israel)	6 c)
E/CONF.94/CRP.86 et Add.1	Glossaire de la terminologie toponymique de l'Organisation des Nations Unies, difficultés passées et problèmes actuels (Présenté par Israël)	14
E/CONF.94/CRP.87 et Add.1	Un nouveau manuel général des noms géographiques (Présenté par Israël)	17 a)
E/CONF.94/CRP.88	Proposal for a resolution concerning the multilingual edition of the Glossary of Terms Used in the Standardization of Geographical Names (Submitted by Israel)	14
E/CONF.94/CRP.89 et Add.1	Propositions de constituer un groupe de travail sur la prononciation des noms géographiques (Présenté par Israël)	11
E/CONF.94/CRP.90 et Add.1	<i>Retiré</i>	18
E/CONF.94/CRP.91	Report of South Africa (Submitted by South Africa)	4
E/CONF.94/CRP.92	Comparative characteristics of Uzbek and Kirgыз toponymic vocabulary (Submitted by Uzbekistan)	17 c)
E/CONF.94/CRP.93 et Add.1	Suite donnée aux résolutions de la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (Présenté par le secrétariat du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques)	7

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/CRP.94 et Add.1	Rapport des États-Unis d'Amérique (Présenté par les États-Unis d'Amérique)	4
E/CONF.94/CRP.95	Report of Japan (Submitted by Japan)	4
E/CONF.94/CRP.96	National report of Vanuatu (Submitted by Vanuatu)	4

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/CRP.97 et Add.1	Cours de toponymie dispensé en Australie, en 2004, sous le parrainage de l'Organisation des Nations Unies (Présenté par l'Australie)	17 b)
E/CONF.94/CRP.98 et Add.1	Institut de toponymie pour l'Asie et le Pacifique (Présenté par l'Australie)	17 a)
E/CONF.94/CRP.99 et Add.1	Vers la constitution d'un ensemble de caractéristiques géographiques standard : caractéristiques d'un relief élevé (Présenté par l'Australie)	12 e)
E/CONF.94/CRP.100 et Add.1	Proposition « une ville un site » : rapport de l'Australie consacré à une proposition visant à faire des noms géographiques destinés à un usage communautaire des noms de domaine de l'Internet (Présenté par l'Australie)	8
E/CONF.94/CRP.101 et Add.1	Nomenclature concise de la République tchèque (Présenté par la République tchèque)	12 f)
E/CONF.94/CRP.102 et Add.1	Autorité nationale chargée des noms géographiques en Espagne (Présenté par l'Espagne)	9 d)
E/CONF.94/CRP.103 et Add.1	Rapport de pays sur la Namibie (Présenté par la Namibie)	4
E/CONF.94/CRP.104	Letter dated 19 July 2001, from the Director of the Hydrographic Department of the Democratic People's Republic of Korea to the President of the Directing Committee of the International Hydrographic Bureau (Submitted by Democratic People's Republic of Korea)	15 b)
E/CONF.94/CRP.105	<i>Annulé</i>	
E/CONF.94/CRP.106 et Add.1	La valeur sociale et culturelle des noms de lieux (Présenté par la Norvège)	8
E/CONF.94/INF.1	Documentation for the Conference	
E/CONF.94/INF.2/Rev.1	Provisional list of documents	

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/INF.3/Rev.2	Provisional list of participants	
E/CONF.94/INF.4 (anglais/français)	Résolutions adoptées à la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998) (Présenté par la Commission de toponymie du Canada)	8
E/CONF.94/INF.5	Report of Ireland (Submitted by Ireland)	4
E/CONF.94/INF.6	Nombres Geograficos en Chile (Submitted by Chile)	4
E/CONF.94/INF.7	Rapport sur la toponymie, la normalisation et la romanisation des noms géographiques au Liban (Présenté par le Liban)	4
E/CONF.94/INF.8	Jordan's activities in the field of geographical names (Submitted by Jordan)	4
E/CONF.94/INF.9	Toponymic guidelines for map and other editors, third edition, updated May 2002 (Submitted by Hungary)	9 e)
E/CONF.94/INF.10	Report of Hungary on the activity of the standardization of geographical names in the period 1998-2002 (Submitted by Hungary)	4
E/CONF.94/INF.11	Changes in geographical names in Hungary affecting populated places and administrative divisions between 2 January 2000 and 31 October 2002 (Submitted by Hungary)	12 f)
E/CONF.94/INF.12	Report of the Working Group on Toponymic Data Files and Gazetteers for the period 1998-2002 (Submitted by United States of America)	12
E/CONF.94/INF.13	Geographical Names Board of Canada/Commission de toponymie du Canada (Présenté par le Canada)	4

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/INF.14	1999 International Cartographic Association Conference (Submitted by Canada)	6 d)
E/CONF.94/INF.15	Toponymie et mémoire : vers des balises internationales pour la commémoration toponymique (Présenté par le Canada)	8
E/CONF.94/INF.16*	Toponymy and memory: Toward and international protocol and toponymic commemoration (Submitted by Canada)	8
E/CONF.94/INF.17	Guide pour réduire l'homonymie dans l'odonymie (Présenté par le Canada)	9 b)
E/CONF.94/INF.18**	Guide to the reduction of odonym duplication (Submitted by Canada)	9 b)
E/CONF.94/INF.19	The alternate form equivalent form dichotomy in the province of Ontario, Canada (Submitted by Canada)	9 c)
E/CONF.94/INF.20	Toponymic activities in Nunavut (Submitted by Canada)	9 c)
E/CONF.94/INF.21	Developing the Canadian geographical names service (CGNS) (Submitted by Canada)	12 c)
E/CONF.94/INF.22***	The Canadian Geographical Names Data Base (Submitted by Canada)	12 d)
E/CONF.94/INF.23	La base de données toponymiques du Canada (BDTC) en 2001 (Présenté par le Canada)	12 d)
E/CONF.94/INF.24 et Corr.1	Some toponymic terminology used in Canada (Submitted by Canada)	14
E/CONF.94/INF.25	Workshop given by the geographical names section (Submitted by Canada)	17 b)

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/INF.26	Technical cooperation between Canada and Mozambique, in regard to the development of a digital toponymic database for Mozambique (Submitted by Canada)	17 e)
E/CONF.94/INF.27	National gazetteers and gazetteer substitutes (Submitted by Canada)	12 f)
E/CONF.94/INF.28	Web sites of the Geographical Names Section (Submitted by Canada)	13
E/CONF.94/INF.29	Cooperation with public information media by the Geographical Names Board of Canada (GNBC) (Submitted by Canada)	17 h)
E/CONF.94/INF.30 et Corr.1	Geographical names of the Kingdom of Cambodia (Submitted by Cambodia)	4
E/CONF.94/INF.31	Situación y avances en la normalización de los nombres geográficos en España (Présenté par l'Espagne)	4
E/CONF.94/INF.32	Report of the Netherlands (Submitted by Netherlands)	4
E/CONF.94/INF.33	Terminologie de la normalisation des noms géographiques (Présenté par l'Algérie)	14
E/CONF.94/INF.34	Réunions, conférences et colloques nationaux sur la toponymie (Présenté par l'Algérie)	6 c)
E/CONF.94/INF.35	Fichiers de données toponymiques : autres publications (Présenté par l'Algérie)	12 g)
E/CONF.94/INF.36	Schéma organisationnel des structures toponymiques en Algérie (Présenté par l'Algérie)	9 d)
E/CONF.94/INF.37	Rapport de l'Algérie (Présenté par l'Algérie)	4
E/CONF.94/INF.38	Base de données toponymiques (Présenté par l'Algérie)	12 d)

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/INF.39	The place-name responsibility of a nation (Submitted by Norway)	15 a)
E/CONF.94/INF.40	Report of Latvia (Submitted by Latvia)	4
E/CONF.94/INF.41	Principles of romanization for Thai script by transcription method (Submitted by Thailand)	16 a)
E/CONF.94/INF.42	Report of Thailand (Submitted by Thailand)	4
E/CONF.94/INF.43	The report of the sessions of the East Central and Southeast Europe Division of the United Nations Group of Experts on Geographical Names (Submitted by Slovenia)	6 b)
E/CONF.94/INF.44	Country report of Viet Nam (Submitted by Viet Nam)	4
E/CONF.94/INF.45	International seminars on the naming of seas: 1998-2002 (Submitted by Republic of Korea)	6 d)
E/CONF.94/INF.46	Korea national standardization: field collection of names (Submitted by Republic of Korea)	9 a)
E/CONF.94/INF.47	Korea national standardization: official treatment of names (Submitted by Republic of Koera)	9 b)
E/CONF.94/INF.48	New establishment of the Korean Committee on Marine Geographical Names (Submitted by Republic of Korea)	9 d)
E/CONF.94/INF.49	Korea national standardization: toponymic guidelines (Submitted by republic of Korea)	9 e)
E/CONF.94/INF.50	Toponymic guidelines for maps and other editors of Thailand (Submitted by Thailand)	9 e)
E/CONF.94/INF.51	Toponymic education and practice and international cooperation: training courses in toponymy (Submitted by Netherlands)	17

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/INF.52	Report of the Dutch and German-speaking Division (DGSD) (Submitted by Netherlands)	5
E/CONF.94/INF.53	Interoperable gazetteer services (Submitted by Germany)	12 e)
E/CONF.94/INF.54	Country report of Malaysia (Submitted by Malaysia)	4
E/CONF.94/INF.55	Nomenclátor Conciso de España (Présenté par l'Espagne)	12 f
E/CONF.94/INF.56	Standardization of geographical names in Cyprus (Submitted by Cyprus)	4
E/CONF.94/INF.57	Rapport national pour la Roumanie (Présenté par la Roumanie)	4
E/CONF.94/INF.58	Standardization of geographical names in the Russian Federation between 1998 and 2002 (Submitted by Russian Federation)	4
E/CONF.94/INF.59	Legislative and normative basis for the national standardization of geographical names in the Russian Federation (Submitted by Russian Federation)	9
E/CONF.94/INF.60	Russian experience in employing system GOST-83 for Cyrillic Alphabet (Submitted by Russian Federation)	16 a)
E/CONF.94/INF.61	State catalogue of geographical names of Russian Federation (current status and future development) (Submitted by Russian Federation)	12 d)
E/CONF.94/INF.62	Progress made by the Division of Eastern Europe, Northern and Central Asia of the United Nations Group of Experts on geographical Names between 1998 and 2002 (Submitted by the Division of Eastern Europe, Northern and Central Asia)	5
E/CONF.94/INF.63	Country report of Thailand (Submitted by Thailand)	4
E/CONF.94/INF.64	Report from the South African Geographical Names Council (Submitted by South Africa)	9

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/INF.65	Report of Slovenia (Submitted by Slovenia)	4
E/CONF.94/INF.66	Korea toponymic Web sites (Submitted by republic of Korea)	13
E/CONF.94/INF.67	Outline of exonyms in Korea (Submitted by Republic of Korea)	10
E/CONF.94/INF.68	New romanization system of Korean (Submitted by Republic of Korea)	16 a)
E/CONF.94/INF.69	Report on the state of standardization of geographical names in Uganda (Submitted by Uganda)	4
E/CONF.94/INF.70	Rapport sur la situation et le progrès accompli dans le domaine de la normalisation des noms géographiques à Madagascar (Présenté par Madagascar)	4
E/CONF.94/INF.71 (anglais et français)	Rapport de l'ex-République yougoslave de Macédoine (Présenté par l'ex-République yougoslave de Macédoine)	4
E/CONF.94/INF.72	Guidelines for the romanization of Korean (Submitted by the Democratic People's Republic of Korea)	16 a)
E/CONF.94/INF.73	On the historical and toponymical consideration of the name of the sea situated in-between the Korean peninsula and the Japanese archipelago (Submitted by the Democratic People's Republic of Korea)	15
E/CONF.94/INF.74	Report of progress in the activity on national geographical names (Submitted by the Democratic People's Republic of Korea)	4
E/CONF.94/INF.75 et Add.1	Government of the Union of Myanmar Notification 5/89 (Submitted by Myanmar)	16 a)
E/CONF.94/INF.76 (arabe et français)	Rapport national sur la toponymie (Présenté par le Maroc)	4

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/INF.77	Geographic names transliteration in the Global Data Management System (GDMS) (Submitted by Saudi Arabia)	16 a)
E/CONF.94/INF.78	Instrucción escrita nombres geográficos (para clasificadores) (Présenté par le Pérou)	4
E/CONF.94/INF.79	Report of Norway (Submitted by Norway)	4
E/CONF.94/INF.80	Toponymic guidelines of Austria (Submitted by Austria)	9 e)
E/CONF.94/INF.81	Information about progress made in the sphere of standardization of geographical names in Ukraine (Submitted by Ukraine)	4
E/CONF.94/INF.82	Italian main exonyms of European geographical elements (Submitted by Italy)	10
E/CONF.94/INF.83	Report of New Zealand (Submitted by New Zealand)	4
E/CONF.94/INF.84	International Council of Onomastic Sciences (ICOS) (Submitted by Austria)	17 g)
E/CONF.94/INF.85	ISO/TC 211 and Geographic Information Standards (Submitted by ISO/TC 211)	17 g
E/CONF.94/INF.86	Report of the International Hydrographic Organization to the Eighth United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names (Submitted by International Hydrographic Organization)	17 g)
E/CONF.94/INF.87	The naming of the sea area between the Korean peninsula and the Japanese archipelago (Submitted by Republic of Korea)	15 b)
E/CONF.94/INF.88	The naming of the Sea of Japan (Submitted by Japan)	15 b)
E/CONF.94/INF.89	Web sites mentioned in CRP and INF documents at the Eighth United Nations Conference on the Standardization of	13

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/CONF.94/INF.89	Web sites mentioned in CRP and INF documents at the Eighth United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names (Submitted by United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names)	13
E/CONF.94/INF.90	Report of Guinea (Submitted by Guinea)	4
E/CONF.94/INF.91	Thirtieth International Geographical Congress (Submitted by United Kingdom)	6 d)
E/CONF.94/INF.92	Technical Exhibition: objectives, realization and prospects (Submitted by Germany)	6 d)
E/CONF.94/INF.93	Tratamiento de los nombres en las áreas multilingües de España (Présenté par l'Espagne)	9 c)
E/CONF.94/INF.94	División administrativa de España (Présenté par l'Espagne)	9 d)
E/CONF.94/INF.95	Romanization procedures: is there a systematic bias against representing musical tone? (Submitted by the Sudan)	16 a)
E/CONF.94/INF.96	National report of Bulgaria (Submitted by Bulgaria)	4

* Version anglaise de E/CONF.94/INF.15.

** Version anglaise de E/CONF.94/INF.17.

*** Version anglaise de E/CONF.94/INF.23.

03-24323 (F) 010403 030403

